



Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°182 – Avril 2013

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

**Des œuvres
des artistes
et des lieux**



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve



samedi 30 mars à 15 heures
à la Ferme du Douaire à Ottignie

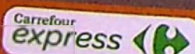
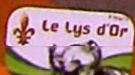
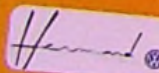
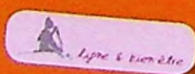
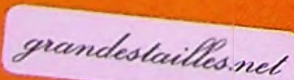
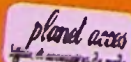
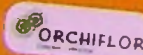
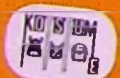
Grande chasse aux œufs

pour les enfants de 3 à 8 ans

40.000
œufs en
chocolat

Animations
dès 14h30

Bons
cadeaux
des
commerçants



Avec le soutien de l'Echevinat du commerce
et de l'Echevinat des fêtes et de la jeunesse

Infos : www.olln.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Dossier Culture 5

• Nouvelles de la Ville 21

• Social 30

• Environnement 35

• Loisirs 40

• Tribune libre 49

Editeur responsable :
Annie Galban-Leclef


Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrêne

Service Information :
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 43 61 70
Fax : 010 43 61 09

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont - 0479 616 192

Impression :
Imprimé sur les presses de l'imprimerie
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432
Aleur. www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC
et PEFC. Ces certifications assurent
que les fibres qui composent les
papiers utilisés dans la réalisation de
leurs imprimés proviennent de forêts
gérées durablement.

 Le Bulletin communal est
imprimé sur papier 100%
recyclé Cyclus. Nous
entendons ainsi œuvrer
à la protection de l'environnement.
La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte
d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire la
demande au service Information.

Pour le bulletin de juin 2013, dépôt
des articles le 29 avril et des
insertions publicitaires le 15 mai.

En couverture:

« Ventriloque »

Peinture de Thibault Delfrière.

Madame, Monsieur,

Le dynamisme de notre secteur artistique et culturel ne cesse de se renforcer. Notre Ville soutient cet élan, notamment à travers une politique d'investissements dans les infrastructures culturelles (ce numéro du Bulletin y fait la part belle).

Sur le plan des activités, la Ville a lancé Diagonale, le Prix international de bande dessinée, en 2008. Après seulement cinq éditions – preuve de la qualité du projet – la Fondation Raymond Leblanc et le journal Le Soir ont choisi de s'y associer, pour créer la plus grande récompense de la BD en Belgique. Il ne nous reste plus qu'à faire du 4 mai une grande fête familiale de la BD.

Le soutien à la culture passe également par des moyens financiers que la Ville accorde à un vivier foisonnant d'associations, grandes ou petites. Parmi elles, notre Centre culturel, particulièrement engagé cette année avec l'organisation de la triennale de l'art contemporain qui se tiendra du 18 septembre au 17 novembre.

Enfin, la culture, c'est aussi de nombreuses personnes qui se lancent à titre individuel dans des démarches créatrices. Parmi elles, une rencontre particulière, Thibault Delfrière, finaliste du prix Canvas Collectie/Collection RTBF l'an passé.

Je vous souhaite une lecture agréable et enrichissante de notre périodique.



David da Câmara Gomes
Echevin de la Culture

Mais où aller pour mes clés ?

Mémoire Active

Maman, tu n'aurais pas vu mon pull ?

En séances individuelles

- coaching attention-concentration-mémoire

En séances collectives

- chemins d'accès et stratégies performantes pour mémoriser les informations.
- espace de liberté et de convivialité

Comment prendre soin de sa mémoire

www.atelier-memoire-active.be

Pour tout renseignement et inscription : Arlette Vancappellen
 Rue Constantin Meunier, 8/202 • 1348 Louvain-la-Neuve
 Tél : 010 45 20 12 • GSM : 0477 35 90 66
 E-Mail : arlettevancap@hotmail.com

Stages d'été 2013

Enfants & Ados

6-18 ans

Réservez avant le 30/04 et recevez €30,- de réduction!



INFOS SUR c11.be

*Intensif Langue
Soutien Scolaire
Langue + Activité*

CLL
language centres

CLL LOUVAIN-LA-NEUVE
Voie Cardijn 8
1348 Louvain-la-Neuve

N° GRATUIT 0800 21 332

euro center

SON IMAGE ELECTRO TELECOM MULTIMEDIA

Bientôt un magasin tout NEUF à WAVRE!

de
-10%

à
-50%

sur tout le stock!



WAVRE - Chaussée de Namur 244 - Tél. 010 45 27 31

Nous vous donnerons l'envie de revenir !

PAS DE « BAR DANCING » au Biéreau !

Ville et UCL se partageront les frais de la rénovation des écuries de la Ferme du Biéreau, avec l'aide de la Région.



Les écuries de la Ferme du Biéreau (côté gauche de notre photo) doivent être rénovées

Les écuries de la Ferme du Biéreau (265m² au sol) menacent de s'effondrer. Pas de panique : une quarantaine d'étaucons ont été placés dans le bâtiment, pour en soutenir le plafond et la toiture.

« Il faudrait pouvoir commencer les travaux d'ici un ou deux ans, car outre la charpente, dont la poutre faîtière est sortie des ergots des différentes fermes, des pierres du mur tombent régulièrement, du

côté de la scavée », constate l'ingénieur Yves Meeus, chef de bureau « bâtiments » au service Travaux.

C'est le bureau Matriche, de Braine-l'Alleud, qui a stabilisé la charpente. Depuis, la Ville a lancé le projet de rénovation et sélectionné le bureau d'architectes ARC de Louvain-la-Neuve (Etienne Warny) – déjà l'auteur de la rénovation de la grange – pour en réaliser les plans.

« L'architecte est en train de finaliser la fiche sanitaire du bâtiment – décrivant l'état de celui-ci ainsi que les objectifs de la rénovation – nécessaire pour l'obtention de subsides régionaux, puisqu'il s'agit d'un immeuble classé. Suivant l'importance des subsides que nous pourrions obtenir, nous déciderons des travaux que nous effectuerons : soit les seules rénovation et isolation de l'enveloppe, avec l'installation de sanitaires et d'un système de chauffage/ventilation adéquat ; soit aussi le réaménagement des salles, plus coûteux, surtout si on touche aux volumes et qu'on s'intéresse aux performances acoustiques ».

Ville et UCL, co-propriétaires de la Ferme, se partageront les frais de la rénovation.

Pour rappel, les écuries étaient utilisées par l'ASBL Corps de Logis, qui y a régulièrement organisé des concerts, séances de cinéma...

« La présence des étais limite fortement les activités, depuis 2 ans. Il n'est pas conseillé de les utiliser pour faire du bar dancing ! », remarque Yves Meeus. ■

Prix Renaissance de la nouvelle

La remise du 22^e « Prix Renaissance de la nouvelle » de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est programmée le samedi 11 mai, à 17h, au théâtre Blocry (place de l'Hocaille, 6, à Louvain-la-Neuve). En présence du lauréat et de nombreux auteurs belges et français.

Bienvenue à tous les amateurs de littérature.



010/41 12 96



LE CENTRE CULTUREL en chantier, cet été

Le Centre culturel d'Ottignies sera fermé du 15 juin au 7 septembre, pour cause de travaux. A la rentrée, les spectateurs devraient apprécier notamment le confort de nouveaux sièges. Les conditions de travail des techniciens seront nettement améliorées.



Le Centre culturel d'Ottignies a été conçu en forme de piano.

Après avoir déjà renouvelé une bonne partie de son matériel (sono, éclairage, vidéoprojecteurs, palans, moniteurs...), sur fonds propres (via un emprunt de 125.000€), le Centre culturel s'apprête à entreprendre quelques travaux plus lourds. Trois dossiers devraient enfin se concrétiser cette année, dont les frais seront entièrement pris en charge par la Ville.

« Les sièges sont d'origine. Ils doivent avoir accueilli plus de 2 millions de personnes », calcule le directeur du Centre culturel Vincent Geens. *« Cela fait plusieurs années que nous les réparons (resoudons, reboulonnons, recousons...), en interne, mais le bricolage est devenu impossible. La mousse s'effrite et les ressorts ne résistent plus. »*

Les 625 strapontins vont disparaître au profit d'une nouvelle installation, basculante également, sans doute de couleur anthracite ou noire.

« Nous en profiterons pour renouveler la moquette et reconfigurer

le « gradinage », dans le haut de la salle : la distance entre les rangées y sera plus large, pour le confort des jambes. Il est aussi prévu d'élargir un espace entre deux rangées, au milieu de la salle, pour permettre la traversée de celle-ci. Nous ne devrions perdre qu'une quinzaine de sièges au total. »

Le directeur du Centre culturel annonce qu'une boucle d'induction sera placée sur le sol, au profit des personnes malentendantes. Elles pourront y connecter leur appareil auditif pour moins souffrir du bruit de fond. Une véritable amélioration, quand on sait que le Centre culturel prête au moins une dizaine de casques d'écoute, à chaque représentation.

Rideau de scène

Un autre dossier concerne le renouvellement de la tenturerie. Non seulement le rideau de scène doit être remplacé (*« si on tire dessus, il se déchire »*), mais il faut également acquérir 8 pendrillons, un rideau de fond, un manteau d'arlequin et une patience pour couper la salle lors de spectacles à jauge réduite.

« Ce sont des pièces de tissu en coton/velours traitées pour résister au feu. Elles font toutes 8m de haut à l'exception du manteau d'arlequin (la frise), de 3m de haut. La largeur varie entre 2,50m pour les pendrillons et 20m pour le manteau. Le rideau de scène sera noir, en deux parties larges chacune de 10,50m. »

Le Centre culturel vient d'acquérir un cyclo noir pour habiller le fond de la scène. Il n'y a qu'à tirer la toile pour obtenir le noir complet (car les murs de couleur brique absorbent la lumière) : un fameux gain de temps !

En hauteur

Les cinq techniciens en charge de la régie et de la maintenance vont voir leurs conditions de travail nettement s'améliorer avec l'installation d'une quadrille au plafond. Actuellement, ils doivent se coucher sur le grill pour pointer les projecteurs à bout de bras : inconfortable et dangereux.

Le marché – attribué à la firme flamande Servio, pour 95.000€ – comprend aussi le renouvellement du dispositif d'éclairage : perches (leur nombre sera doublé), moteurs et herses.

« Nous récupérerons les moteurs qui fonctionnent encore pour les ajouter, occasionnellement, au nouveau dispositif. »

Les perches (qui accueillent les spots) pourront monter plus haut puisqu'une partie des panneaux acoustiques ont été retirés de la cage de scène. Des acousticiens ont été consultés à ce sujet : les

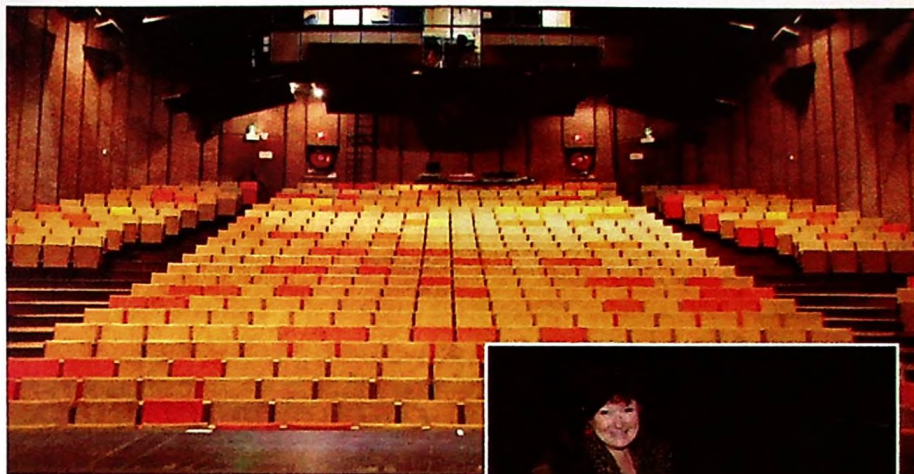
panneaux n'étaient pas vraiment nécessaires à cet endroit.

« C'est une excellente nouvelle car nous devons refuser certains spectacles, par manque de hauteur », constate Vincent Geens. « Nous avons gagné jusqu'à 1,50m à certains endroits ! »

Mécènes, manifestez-vous

Avec le renouvellement d'une partie du matériel, la qualité technique de la grande salle du Centre culturel s'est améliorée, ces derniers mois. Les travaux programmés cet été – supervisés par les bureaux d'architectes Matthieu Meunier et Nicolas Laurent, de Tournai – vont en augmenter le confort. Mais tout ne sera pas terminé pour autant. Le Centre culturel rêve d'acheter un gradin de 150 places (23.000€) pour développer les spectacles scolaires et juniors à la Ferme du Douaire. Le renouvellement de l'éclairage pour les expositions serait bienvenu aussi (entre 50 et 100 projecteurs à 200€/pièce), de même que le remplacement de la sono du bar (quelques milliers d'euros). Bref, les généreux donateurs sont appelés à se manifester. On leur promet une reconnaissance éternelle !

Quant à l'esthétique du bâtiment, qui fait débat depuis des années,



le directeur ne comprend pas sa remise en question.

« C'est un bâtiment intéressant (NDLR : en forme de piano) et bien pensé : la salle, le hall, le bar, l'accès aux coulisses et aux sanitaires : tout fonctionne parfaitement ! Il faudrait l'isoler, le remettre en valeur et pour cela, le terminer et en nettoyer la façade. Un immeuble à la place de la « dent creuse » située à l'angle de l'avenue du Roi Albert pourrait accueillir des bureaux, une salle de répétitions, un espace où stocker le matériel au même niveau que la salle... ou un restaurant, pourquoi pas ?! Il pourrait être un signe architectural fort en plein cœur d'Ottignies ! » ■



Les sièges du Centre culturel ont accueilli plus de 2 millions de spectateurs ! Brigitte Companie, directrice adjointe, constate qu'il est vraiment temps de les remplacer !

Construisez des papillons

Après les moutons et les oiseaux, la 3^e édition de la transhumance – le 14 septembre, à l'occasion des Fêtes de Wallonie – verra se multiplier des papillons.

Le Centre culturel vous invite à laisser place à votre créativité et à plonger dans votre imaginaire : « Découpez – avec vos enfants, amis, voisins... – une myriade de grands monarques, dans des matériaux de récupération : des plans d'architecte, du plastique, du carton fin... Décorez-les et inventez une structure mobile pour les laisser papillonner et vibrer, au rythme du vent et de la lumière. Place aux chapeaux-papillons, bagues-papillons, boutons chrysalides, fleurs à papillon pour la boutonnière... Et pourquoi pas vous transformer en papillon ? »

Présentation de la saison

Le Centre culturel vous invite à la présentation de sa saison 2013-2014, le 14 mai, à 19h (41, av. des Combattants).



010/41 44 35

BD alternative en Belgique francophone

Exposition réalisée en collaboration avec Olivier Spinewine (dessinateur, professeur et éditeur) et les éditeurs belges indépendants : la 5^e couche, l'Employé du moi, Frémok, Nos restes, Lustre, Habeas Corpus et Tête à tête. Au Centre culturel (41, av. des Combattants), du 30 avril au 12 mai. Du lundi au vendredi, de 14 à 17h, et les soirs de spectacles.



010/45 69 96



010/42 13 01
010/45 69 96



UN NOUVEL ÉCRIN pour savourer Molière

Les spectateurs du Vilar apprécieront le confort d'une salle conçue pour le théâtre, dès 2016-2017.



Les sièges du Vilar ont été utilisés par plus de 1,3 million de spectateurs !

La rénovation du Théâtre Jean Vilar est à l'ordre du jour depuis une dizaine d'années. Certes les spectateurs sont toujours bien accueillis à la rue du Sablon, ils ont la chance de n'être jamais assis loin de la scène... mais à l'époque des Esplanade, Grande Aula et Musée Hergé, le bâtiment a (un peu) vieilli.

«Le Vilar a été aménagé, en 1979, dans des locaux prévus au départ pour servir de restaurant universitaire. Mal isolés, ils ne sont pas non plus insonorisés : on y entend le train qui passe», regrette l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes. «Pour parvenir à y installer 569 spectateurs, le bâtiment a été coupé en deux dans sa diagonale, de sorte que salle et scène forment chacune un triangle. Ceci oblige à repenser les décors quand le Vilar accueille des spectacles venus de l'extérieur. A l'inverse, la scénographie des spectacles «maison» doit être revue quand ces derniers partent en tournée. Côté salle, on évite de placer des spectateurs aux

extrémités car la vision de côté est inconfortable.»

Le théâtre ne dispose pas de salles de répétition (les comédiens répètent dans les anciens Studio Agora), les espaces techniques et les loges ne sont pas conformes aux normes (situés dans les parkings, ils n'ont pas de fenêtres), l'absence de cage de scène empêche de stocker des décors en hauteur, l'entrée des artistes est peu reluisante, il arrive que le toit perce, les sièges ont été utilisés par plus de 1,3 million de spectateurs... Bref, il est grand temps d'intervenir, car on le sait : qui n'avance pas recule !

600 places

L'Atelier Théâtre et ses partenaires ont d'abord pensé rénover la salle actuelle – une maquette a été réalisée, ainsi qu'une estimation des coûts – avant que la Fédération Wallonie Bruxelles ne suggère – il y a 5 ou 6 ans – de financer plutôt la construction d'une nouvelle salle.

«Une salle conçue pour le théâtre, de 600 places maximum, sans

doute avec un balcon, pour rencontrer les intérêts du public, des équipes techniques et du personnel du théâtre», explique l'administrateur du Vilar Alain Abts. «Elle comprendra une scène et une cage de scène classiques, les locaux techniques nécessaires aux représentations du soir, une quinzaine de loges, un espace de réception avec un bar... tout ce qui est indispensable au fonctionnement «normal» d'un théâtre. Elle ne sera pas particulièrement luxueuse ou ambitieuse.»

La nouvelle salle (1900m²) sera construite à côté de l'existante (1400m²), sur le parking du Sablon, de manière à ce que les anciens et les nouveaux locaux communiquent. On y accèdera par le haut (au niveau de l'entrée actuelle, sur la dalle), la scène se trouvant en bas, au niveau de l'anneau central. La construction s'élèvera un peu au dessus du niveau de la dalle (9m environ), pour donner suffisamment de hauteur à la cage de scène et permettre l'aménagement de bureaux (pour le théâtre uniquement), sur deux étages.

«La nouvelle salle aura une fonction urbanistique, puisqu'elle terminera la dalle à hauteur de la gare des bus», précise Alain Abts. «Pour limiter les coûts, il est prévu de conserver la salle actuelle – elle servira pour les répétitions – de même que certains locaux de stockage. Le personnel administratif quittera la Ferme de Blocry pour rejoindre le centre ville. Ce sera plus facile pour tout le monde : aujourd'hui, il n'est pas rare que les personnes avec qui nous avons rendez-vous nous attendent au Sablon alors que la réunion est programmée à l'Hocaille !»

Le Théâtre Blocry, entièrement rénové en 2002, continuera d'accueillir des spectacles à la jauge plus réduite (116 places).

Marché de promotion

On parle d'un projet de 8 millions d'euros, compris l'aménagement des abords, les équipements techniques et les 600 sièges.

Le marché « de promotion » devrait être lancé prochainement. Un promoteur sera chargé du préfinancement, du montage et de la construction du bâtiment, qu'il remettra « clé sur porte » à la Ville. Celle-ci remboursera le promoteur pendant les 20 années qui suivent. La Fédération Wallonie Bruxelles interviendra à hauteur de 40% dans le remboursement annuel. La Province a été sollicitée mais doit encore confirmer la hauteur de sa participation. L'UCL cédera le terrain dans le cadre d'un bail emphytéotique, pour un euro

symbolique, et continuera de mettre la salle actuelle à la disposition du Vilar. Elle lui octroie également un subside de fonctionnement de 300.000€/an.

La part de la Ville sera réclamée au Vilar, sous la forme d'une location.

« Cela représente un certain risque. Nous souhaitons nous assurer que le théâtre sera capable d'assumer la location, dans la durée », constate David da Câmara Gomes.

La promotion comportera un concours pour ses volets « architecture » et « design ». Appel sera également fait pour les techniques spéciales (scénographie, acoustique...).

« Ce mécanisme original nous a été proposé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Il a permis la construction du centre culturel de Saignies »,

poursuit l'échevin de la Culture. « Si tout se passe comme prévu, la nouvelle salle devrait accueillir ses premiers spectateurs en 2016 ou 2017. »

Tremplin pour l'activité

Avec l'ouverture de la nouvelle salle, l'Atelier Théâtre Jean Vilar peut espérer voir sa fréquentation connaître un nouvel essor. Ses 60.000 spectateurs /an (au siège, hors tournées) en font déjà l'un des théâtres de création les plus importants de la Fédération Wallonie Bruxelles.

En attendant l'écrin promis, les Alceste, Harpagon, Célième et autre Tartuffe continueront de nous amuser – et comment ! - dans l'arrière salle du Resto U. Les travaux n'auront aucune incidence sur la programmation des prochaines saisons. ■

Jean-François Brion au Vilar

En septembre 2000, Jacqueline Fonteyn, compositeur de Limelette, était désignée « Pôle d'Or » de notre Ville. Elle se choisissait alors un filleul « qui représente l'avenir de l'activité culturelle du Pôle » en la personne du comédien et musicien Jean-François Brion, lui aussi originaire de Limelette.

Jean-François Brion (à droite, sur la photo) donne la réplique à Alexandre von Sivers dans les « Vieilles Chansons maléfiques » de Jon Marans, jusqu'au 29 mars au théâtre Jean Vilar.



© Véronique Verdrheval

« 1986. Stephen Hoffman, jeune pianiste prodige américain, souffre d'un blocage artistique. Il débarque à Vienne pour prendre des cours avec le réputé professeur Schiller. Mais il découvre qu'avant de pouvoir rencontrer le « maître », celui-ci lui a prévu deux mois de cours de chant avec le professeur Mashkan. Stephen refuse au départ ce qu'il considère comme un affront à son talent : n'est-il pas pianiste virtuose ? Les leçons démarrent mal... »

La représentation du jeudi 28 mars (à 19h30) se poursuivra par une rencontre avec les artistes, en toute convivialité.



0800/25 325
www.atjv.be



PRIX DIAGONALE-LE SOIR, PRIX INTERNATIONAUX DE LA BANDE DESSINÉE

LA BD DANS LES RUES DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Le samedi 4 mai prochain, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, en partenariat avec le journal Le Soir et la Fondation Raymond Leblanc, remettra le Prix Diagonale-Le Soir de la Bande Dessinée, récompensant le meilleur album, la meilleure série, le jeune talent le plus prometteur, tout en distinguant l'œuvre complète d'un auteur majeur.

Pour l'occasion, un petit festival animera les rues de Louvain-la-Neuve, dans l'esprit le plus familial, inventif et joyeux de la bande dessinée.

AU PROGRAMME POUR LES BAMBINS DE 5 À 85 ANS :

CRAZY CARTOON CIRCUS



La version BD du Crazy cinématographe. Un spectacle de la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg et de la Cie des Bonimenteurs. Le Crazy Cartoon Circus propose un voyage loufoque dans la folle enfance du dessin animé, avant même que Mickey Mouse ne soit né ! De Gertie le dinosaure, dessin animé de 1914 réalisé par Winsor Mac Cay, le génial inventeur de Little Nemo et Slumberland, au célèbre Felix the Cat, une première immersion dans l'univers du cinéma muet.

Avec Hugues Maréchal (piano), David Notebaert et Frédéric Nyssen

LE PASSE-TÊTE : LA PLUS GRANDE BD DU MONDE !



La Cie des Bonimenteurs transforme deux badauds en amoureux transis et le reste du public en bruiteur de leurs aventures. Comment ? Grâce à un grand livre illustré de deux mètres de haut : la plus grande BD du monde !

CLICHÉS !

Et si vous faisiez votre portrait, ou celui de toute votre famille, dans la peau de vos héros et dans un décor de bande dessinée ? Venez nombreux et repartez avec une photo-souvenir !

ATELIERS BD

animés par des dessinateurs professionnels

CONCOURS BD

Du 8 au 20 avril : des kilos de BD à gagner.

A vos plumes et vos crayons : coloriez ou imaginez un scénario sur les planches de **Raoul Cauvin**

CAFÉ DANSANT

Nono Battesti et ses danseurs vous emmènent danser dans les rues (également le vendredi 3 mai)

DIAGONALE

LE SOIR

LE MEILLEUR DE LA BD

PARFAIT ÉTAT DE MARCHE



Solo de rue de et avec Pierre Pilatte, dont l'idée principale est de gesticuler sans queue ni tête. Quand on le voit dans la rue, ce long mec en bleu un peu serré, qui se la joue "Don Quichotte du samedi", on pense souvent au personnage des livres "Mais ou est Charlie ?". Le trouverez-vous ?

EXPOSITIONS

Dans les rues de Louvain-la-Neuve

Du 18 avril au 12 mai

Les Tuniques bleues, la série de Raoul Cauvin et de Willy Lambil,

Bibliothèque des Sciences et des Technologies

Du 3 au 28 mai

- Rétrospective **Jean-François et Maryse Charles**

- **Gastronomie et BD** : fresque originale de 130 de nos meilleurs auteurs BD

Samedi 4 mai 2013

De 13h à 18h30

**Place de l'accueil,
Place de l'Université et
rues alentours**

**Infos : www.poleculturel.be
www.prixdiagonale.be**

Une organisation de la Ville et du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en collaboration avec la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises

GRANDIR, POUR DEVENIR l'Angoulême belge

Les Prix de la BD Diagonale (créés en 2008, dans notre ville), le journal Le Soir et la Fondation Raymond Leblanc s'associent, pour donner une meilleure visibilité aux talents actuels et à venir de la bande dessinée francophone.

« Il est grand temps de réunir toutes les forces pour signifier que la BD n'est pas tout à fait morte, en Belgique », constate le scénariste Jean Dufaux. « Alors que notre pays a vu naître Tintin, Spirou, Lucky Luke, Gaston Lagaffe... nous avons perdu beaucoup de terrain, tant au niveau des scénaristes que des dessinateurs. Je travaille moi-même avec de moins en moins d'auteurs belges. Les éditeurs confirment ce sentiment que le renouvellement vient surtout de l'étranger. »

Jean Dufaux rappelle comment il a été bien reçu à Ottignies-Louvain-la-Neuve, quand il a lancé l'idée de créer les Prix Diagonale. *« Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes nous ont accordé non seulement l'attention, mais aussi des moyens à la hauteur des créateurs que nous souhaitons honorer. »*

Annoncée en janvier dernier, l'association avec Le Soir (déjà à l'initiative du Prix Rossel, pour « booster » la littérature belge) permettra d'accroître le rayonnement de Diagonale. La Fondation Leblanc, elle, apportera son expertise dans la révélation des nouveaux talents. Les membres du jury se disent ouverts à toute autre proposition de collaboration. Ils nous confirment qu'il n'y a cependant aucun contact, jusqu'à présent, avec le musée Hergé.

« Si nous voulons survivre – et rêver de voir Angoulême parler un jour des Prix Diagonale – nous devons dépasser les clochers des villages et nous agrandir. Nous sommes ouverts à tous les conseils, toutes les tendances... mais souhaitons



Les membres du jury des Prix « Diagonale » étaient réunis au restaurant Loungeatude, le 6 février, pour procéder à une première sélection des auteurs de BD qu'ils souhaitent distinguer cette année.

conserver notre indépendance. Le jury choisit les lauréats en complète liberté, sans laisser les maisons d'édition s'immiscer dans les sélections ou les choix. »

Un Prix de la meilleure série

L'édition 2013 de Diagonale sera un peu différente des précédentes, avec la remise de quatre distinctions (contre trois auparavant) couvrant l'ensemble du territoire de la BD : le Grand Prix, décerné à un auteur pour l'ensemble de son œuvre (un chèque de 2000€ et un siège dans le jury), le Prix du meilleur album (un chèque de 2000€), le Prix de la meilleure série (un chèque de 2000€) et le Prix Raymond Leblanc de la jeune création (une bourse à la création de 10.000€ à laquelle s'ajoute un contrat d'édition de 10.000€ d'avances sur droits : la récompense la plus importante au monde attribuée à un jeune créateur de BD).

« Le Prix de la meilleure série rem-

place le Prix du meilleur album étranger. Nous avons réalisé qu'un Prix de l'album étranger pouvait se retrouver dans tous les autres prix. »

Dans Le Soir du 25 janvier, le journaliste Daniel Couvreur – membre des jurys Diagonale et Raymond Leblanc – annonce que le palmarès sera dévoilé au Moof, le musée bruxellois de la figurine de BD (qui abrite la Fondation Raymond Leblanc depuis 2011), le 3 mai, et que les Prix seront remis aux lauréats le lendemain, à la Ferme du Biéreau de Louvain-la-Neuve, au cours d'une soirée à l'humour 100% belge.

Grande exposition, séminaire en création

Si la soirée de remise des prix continuera à n'être accessible que sur invitation (pour les représentants du monde de la BD et du secteur socio-culturel en priorité), Diagonale souhaite néanmoins rallier le grand



public à sa cause. Pour ce faire, ses organisateurs prévoient de monter chaque année une très grande exposition à Louvain-la-Neuve. La première – « *en extérieur, du 18 avril au 12 mai* », annonce Dominique Bleeckx, en charge de l'organisation pour la Ville – sera consacrée à Raoul Cauvin.

« *C'est un grand auteur belge, qui a une œuvre derrière lui, un ton, une écriture. Comme il s'agit d'une œuvre populaire, certains médias élitistes ne l'ont peut être pas encore remarqué* », regrette Jean Dufaux. « *Diagonale a un vrai travail de mémoire à effectuer.* »

« Quand on pense que des auteurs comme Tillieux, Jijé, Charlier... n'ont jamais eu de Prix à Angoulême... !!! »

Les organisateurs souhaitent aussi rencontrer les jeunes, et pourquoi pas, associer les cercles étudiants.

« *Nous voulons un prix vivant ! Pas de séances de dédicaces, car il y en a de trop, partout ! Mais des journées didactiques, durant lesquelles les auteurs répondront aux questions des jeunes. C'est en cours de réflexion.* »

Pour aller jusqu'au bout de la démarche de soutien à la BD belge et assurer la transmission des savoirs, Diagonale poursuit l'organisation de séminaires en création. Des étudiants en BD – sélectionnés par les lauréats du prix, sur base de « books » – se voient offrir une formation spécifique, par les auteurs primés. En 2012, ce sont Servais et Dany qui ont ainsi consacré du temps à écoler des jeunes. Les lauréats du Grand Prix 2012 – Maryse et Jean-François Charles – seront vraisemblablement les animateurs du séminaire 2013. ■

Priscilla dans le parking

La 2^e saison du Cinéclub de Louvain-la-Neuve – cette année sur le thème « *Métamorphoses. Jeux et enjeux de l'acteur à l'écran* » – touche à sa fin. Les cinéphiles se retrouveront encore le 16 avril, pour la projection de « *La Piel que habito* » (Pedro Almodovar – 2011) au Cinéscope, et le 30 avril, pour la projection de « *Priscilla, folle du désert* » (Stephan Elliott – 1994) au niveau -3 du parking Grand-Rue. A 19h30 les deux soirs. PAF : 5€/3€ (carte culture).

« *La dernière séance se terminera par une petite fête, l'occasion de faire le bilan de la saison autour d'un verre* », annonce le directeur du Centre culturel Vincent Geens, organisateur du Cinéclub avec UCL Culture, l'IAD, l'école de communication COMU et le Cinéscope. « *Nous avons déjà organisé des projections dans les parkings : en 2007 (dans le cadre de la saison « Filmer le politique ») et en 2010 (lors de la Biennale « Un monde parfait »). Cette fois-ci, nous devons sans doute prévoir plusieurs*

écrans. Il ne sera pas possible d'installer tout le monde devant le même écran, nous sommes gênés par des poteaux et la hauteur est limitée à 2,40m. »

C'est que le Cinéclub rencontre de plus en plus de succès. Ils sont 130 en moyenne – dont 80% d'étudiants et 20% d'habitants – à se retrouver douze fois par an, pour découvrir des films « patrimoniaux » ou « découvertes » issus des cinématographies du monde entier.

« *Ce sont des films choisis par le professeur d'histoire du cinéma de l'IAD, Sébastien Févry. Ils sont chaque fois introduits par un invité : un professeur, un cinéaste, un scénariste, un réalisateur, un musicien... Les spectateurs reçoivent aussi un feuillet explicatif comprenant une fiche technique, le synopsis du film et des propositions d'analyse. L'activité est donc tout à fait accessible au grand public.* »



010/41 37 26
www.poleculturel.be

Welcome Spring!

L'ASBL Kot-é-Rythmes organise la 23^e édition du festival musical « *Welcome Spring!* », le 17 avril, à Louvain-la-Neuve. Au programme :

- Concours « *Grand Tremplin* » de la Province, rassemblant les meilleures formations à venir du Brabant wallon. En partenariat avec les grands festivals de la région (Jyva'Zik, Inc'Rock, Un Soir Autour du Monde...)
- Village des enfants (de 12 à 16h), sur la place de l'Université (stands d'activités et concert)
- Village associatif, sur la place des Wallons : activités de sensibilisation à l'environnement...
- Activités pour les ados, sur la Grand-Place

Le festival débutera vers 14h et se terminera par un concert sur la Grand-Place, vers 22h. Des concerts sont programmés jusque 3h du matin sur la place des Sciences. Accès gratuit.



www.welcomespring.be – info@koterythmes.be

**D'UN MUR
A L'AUTRE**

VENTE - CONSEIL



PEINTURES NATURELLES

Gamme complète pour
l'intérieur et l'extérieur



AGLAIA PEINTURES NATURELLES

BEECK PEINTURES MINERALES

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies-LLN

Tél. : 010 62 01 64

Votre mazout, c'est nous !

Fargeat - Dumoulin
& Fils SPRL
20, avenue des Roses
1342 Limelette
010/41.33.24

CIDEC-FRECH s.p.r.l.

Grand'rue 50 • 1348 Louvain-la-Neuve

Tél. : 010/45 12 96

Fax : 010/45 44 05

Ouvert :

du lundi au vendredi de 9h à 20h.

le samedi de 9h à 19h.



Simplissimots

**Je vous prête ma plume
pour rédiger tous vos projets**

**Conseil rédactionnel et Communication pour entreprises et particuliers
Collaboratrice freelance • Ecrivain public**

Pascale Eysenbrands - Tél. 0496/67.38.41

info@simplissimots.be - site internet : www.simplissimots.be



FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

**Incinération • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie**

Nouveau Funérarium à Ottignies

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies - L.L.N.

Tél. 010 41 42 91 - Fax 010 41 19 11

www.funerailldebroux.be

EN ASSURANCES

N° FSMA : 12913 A

PIERSON
c'est bon

010-41.42.43

**ASSURANCES TOUTES BRANCHES
PRETS ET PLACEMENTS**

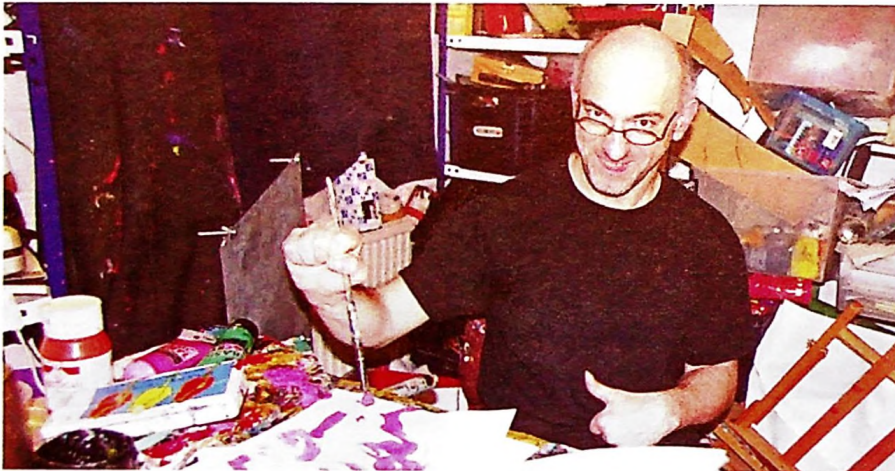
www.piersoncestbon.be





MONTREZ-MOI CE CORPS que vous ne voulez voir

L'artiste Thibault Delferière a présenté son travail dans les écuries de la Ferme du Biéreau, à plusieurs reprises. Distingué dans le cadre du Grand prix Canvas Collectie/Collection RTBF, il espère toucher un public plus large. Mais ce n'est pas gagné.



Thibault Delferière : « Je ne suis pas un marginal ! »

Le politique en charge de la culture doit-il donner au plus grand nombre ce qu'il s'attend à voir... ou doit-il au contraire encourager la découverte – y compris d'œuvres moins accessibles au premier abord – en l'accompagnant d'un travail pédagogique ?

L'échevin David da Câmara Gomes nous a envoyée au feu, nous suggérant de rencontrer le Néolouvaniste Thibault Delferière, autodidacte des arts plastiques, retenu parmi les cinq finalistes du Grand prix Canvas Collectie/Collection RTBF en 2012.

Au feu, parce que la démarche de l'artiste ne fait pas l'unanimité. Le circuit traditionnel lui demeure inaccessible. Les centres culturels n'exposent pas ses tableaux. Au sein même du Collège communal, lorsqu'on évoque la possibilité de le faire citoyen d'honneur de la Ville, les avis sont partagés. D'aucuns s'avouent sceptiques devant ses peintures, vidéos et performances, présentant des corps nus, meurtris, entravés...

« Je ne suis pourtant pas un marginal, ni un provocateur à tout prix. Ce que je fais, c'est pensé, et très humain. La vie du corps, c'est quelque chose qui devrait toucher tout le monde », explique l'intéressé, par ailleurs licencié en philosophie de l'UCL. « Mon travail est varié et certainement accessible à un public plus large que celui du milieu underground. »

Une autre esthétique

Thibault Delferière ne souhaite pas qu'on le présente comme un artiste handicapé. « Même si je suis un artiste, même si j'ai un handicap. Je me méfie de la réduction. » Le parallèle serait effectivement vite fait : ces corps en souffrance sur la toile expriment sans doute les difficultés que l'artiste ressent dans sa propre enveloppe. Mais à la dimension privée s'ajoute une volonté d'activisme. L'artiste s'emploie à proposer une autre esthétique, une vision du corps qui ne soit pas « politiquement correcte ». Il s'est d'ailleurs passionné pour les études du philosophe Michel Foucault, connu pour sa critique des normes et des mécanismes aveugles de pouvoir qui s'exercent au travers

d'institutions en apparence neutres, l'art notamment. Il a aussi apprécié sa contribution – en tant qu'acteur – dans deux performances de l'actionniste autrichien Hermann Nitsch, dont l'œuvre est extrêmement controversée.

« La peinture est quelque chose de très intérieur. Je peux en faire huit heures d'affilée, enfermé dans mon atelier. Je la ressens comme une communion entre la matière et mon corps. C'est une sensation à la fois physique et intellectuelle. Il y a le sujet à peindre, la manière, la texture, le toucher... Il arrive que j'abandonne le pinceau pour peindre directement avec les doigts », partage Thibault Delferière. « La performance est tout l'inverse, un truc d'extraverti : je m'expose, directement en contact avec les gens, en essayant de conserver le côté sensuel et corporel caractéristique de ma peinture. »

Le jury du Grand prix Canvas Collectie/Collection RTBF a retenu la performance du Néolouvaniste intitulée « De l'équilibre et de la chute des corps ». L'artiste s'amuse à déplacer un marteau et des poids de balance sur une poutre de 2m de long, elle-même en équilibre sur un tabouret assez haut, de manière à faire croire que la chute était imminente. Compte tenu de ses propres problèmes d'équilibre, corps et objets vacillaient ainsi pendant près de 5 minutes, dans une osmose instable (<http://gallery2012.canvas.be/wiels/equilibres-stabilit/>).

Des stages de performance

Aussi exceptionnelle qu'elle soit (6000 candidats espéraient l'obtenir), la distinction n'a malheureusement pas rapporté grand-chose

à l'artiste. Celui-ci prépare un dossier à destination d'un théâtre de Londres, dont le directeur a été séduit par l'originalité de son travail autour de la normalisation des corps.

Par ailleurs, il poursuit la réalisation d'un long métrage consacré à son univers artistique. Le travail est en cours depuis plus de deux ans, mais sans financement, il faut faire avec les moyens du bord (les amis !).

Il propose également des stages à destination des personnes qui désirent s'essayer à des pratiques d'expressions scéniques et corporelles.

« J'ai été invité à donner un stage de performance à des lycéens, à Palerme. Ce fut une expérience extrêmement enrichissante, à la fois pour les jeunes et pour moi. Nous avons constaté que les codes corporels différaient d'une culture

à l'autre. Je leur avais demandé de se mouvoir en ayant l'apparence physique d'une humeur à laquelle ils pensaient. L'un d'entre eux – qui me semblait complètement nonchalant – m'a déclaré qu'il jouait la fierté. En Sicile, le macho se promène avec les mains dans les poches ! » ■



<http://thibaultdelferiere.be/>

La collection DE LA PROVINCE

« D'ici de-là », au Musée de Louvain-la-Neuve, jusqu'au 25 août.



Frans Van Holder, *Lumière, vers 1905.*
Peinture à l'huile sur toile.

Le patrimoine artistique de la Province du Brabant wallon est dévoilé au Musée de Louvain-la-Neuve (place Blaise Pascal), jusqu'au 25 août. Peintures, sculptures, gra-

vures et photographies – du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours – sont regroupées autour de la thématique « D'ici de-là ».

L'exposition évoque l'ancrage local et l'héritage brabançon en particulier ainsi que des regards ouverts à l'ailleurs. Les artistes révèlent et subliment les paysages typiques, les curiosités folkloriques... tout en s'inscrivant dans les recherches stylistiques de leurs temps. Une occasion exceptionnelle de découvrir ces œuvres habituellement inaccessibles au grand public.

Spilliaert, Alechinsky...

Issu du partage de l'ancienne collection du Brabant unitaire, le patrimoine artistique de la Province du Brabant wallon rassemble des œuvres d'artistes tels qu'Henri Evenepoel, Léon Spilliaert, Constantin Meunier, Auguste Herbin,

Pierre Alechinsky... Les « fauves brabançons » ou les artistes rassemblés au sein du groupe Nervia (Anto Carte) y trouvent aussi une belle place. Depuis 1995, date de la création de la « jeune Province », cette collection s'est aussi enrichie par l'acquisition d'œuvres d'artistes contemporains résidant essentiellement en Brabant wallon : Serge Vandercam, Noëlle Koning, Pierre Debatty... ■



010/47 48 41
www.muse.ucl.ac.be

Du mardi au vendredi, de 10 à 18h ; le week-end, de 14 à 18h. Fermé les lundis et jours fériés. Entrée : 3€/2€ (seniors, étudiants non-UCL)/1,25€ (Article 27)/ Gratuit (-18 ans, amis du musée, membres UCL, enseignants et chômeurs).

Visites guidées, ateliers créatifs...

Le Musée programme plusieurs événements autour de cette exposition :

- Entrée gratuite pour tous et visite guidée à 15h, les dimanches 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet et 4 août.
- Journées pour les familles, les mercredis 3 et 10 avril. Atelier créatif à 11 et 14h (durée 1h). 1€/enfant, entrée musée pour les adultes. Réservation obligatoire.
- Conférence « Palettes de peintres, une balade colorée dans la collection d'art moderne et contemporain du Brabant wallon », par Bernadette De Visscher. Le jeudi 18 avril, à 20h15. 9€/7€ (amis du musée)/Gratuit (étudiants de moins de 26 ans).
- Visite découverte. Le jeudi 25 avril, de 13 à 13h45. PAF : 4€. Gratuit UCL et amis du musée.
- Stage pour les 6-10 ans. Du 19 au 23 août, de 9 à 12h. 45€/enfant. Possibilité de combiner le stage avec des cours de langues au CLL, de 13 à 16h.



010/47 48 45
educatif-musee@uclouvain.be



UN ARTISTE dans votre canapé

« Show must go home », à Limelette, vous propose d'inviter une vedette... chez vous !

Fabrice Luchini dans votre salon, pour fêter votre anniversaire ?

« C'est possible, mais sans doute un peu cher ! »

Le Limelettois Pierre Vreven vient de lancer « Show must go home » avec Jacques Onan, dans le cadre de la coopérative d'activités Azimut, qui aide à la création d'entreprises.

Le concept des deux Brabançons est basé sur des valeurs de convivialité et d'intimité. Un artiste professionnel se produit chez vous, pour tout événement dont vous souhaitez marquer le coup : un anniversaire, une pendaison de crémaillère, un mariage...

« Ou simplement pour le plaisir de faire découvrir un artiste que vous aimez, de proposer un moment magique à vos amis. Ils seront sous le charme et l'aventure restera gravée dans l'histoire de votre maison. »

L'offre culturelle est vaste et dépend des goûts de chacun : une sieste acoustique, une soirée contes, un spectacle de cirque, la rencontre avec un écrivain ou un réalisateur de cinéma, un concert classique ou de rap... (NDLR : pas de strip-teaseur ni de sculpteur de ballons !). « Show must go home » suggère d'éventuellement compléter la prestation avec une découverte culinaire : cuisine du monde, gastronomique, du terroir... pâtisseries ou confiseries... Tout se discute chez le client - on voit ainsi la configuration de la maison et ses possibilités en terme d'accueil (70 personnes dans 50m², c'est possible) - mais on peut déjà se faire une idée via le site internet.

« La seule limite est d'ordre budgétaire. Il faut compter un minimum de 500€ pour un artiste en solo. Avec 1500€, on peut se permettre de rêver aussi d'un repas », explique



Jacques Onan et Pierre Vreven.

Pierre Vreven. « Nous encourageons la mutualisation. Dans le cas d'un anniversaire-surprise par exemple, si une quarantaine de personnes interviennent à concurrence de 40€, les frais sont couverts et la prestation artistique devient un cadeau collectif ! Abordable et comparable à une soirée cinéma-resto. »

En couveuse, avant de se lancer

Pierre Vreven et Jacques Onan mettent en scène la rencontre dont vous rêvez grâce à leur parcours de vingt ans dans le milieu artistique et le secteur de l'événementiel. Ils sont d'excellent conseil et leurs carnets d'adresses sont étoffés. Pierre Vreven est connu dans notre ville pour avoir notamment créé la maison des jeunes Chez Zelle, le Philorock organisateur du Boogie Town festival, le certificat de production musicale dispensé à l'IAD... Il a accompagné les carrières de Daniel Helin et Saule, pendant plusieurs années. Il est aussi à l'origine, avec Jacques Onan, du concept des siestes acoustiques plébiscité cette saison par les mélomanes qui fréquentent la Ferme du Biéreau.

« Le projet de « Show must go home » est né après que nous ayons organisé un concert du

groupe de jazz Aka Moon, chez moi, devant un parterre d'amis communs. Nous avons réalisé qu'il y avait une demande pour ce type d'événements, à la fois de la part du public et des artistes », se souvient Pierre Vreven. « Nous avons d'abord pensé créer une ASBL, mais elle n'aurait pas permis la dimension culinaire que nous souhaitions joindre au volet culturel. Nous nous sommes alors renseignés sur les couveuses d'entreprises et avons été séduits par la philosophie d'Azimut. »

La coopérative assure le secrétariat social des candidats entrepreneurs et leur propose diverses formations. Après un an et demi (maximum), ces derniers auront toutes les cartes en main pour choisir de se lancer, ou non, suivant le résultat de la « phase de test ».

« Le tout est de savoir s'il est possible de vivre de cette activité. Nous espérons que le bouche à oreille fonctionnera et que nos clients, satisfaits, inviteront la culture à plusieurs reprises ! »

Le duo propose également son concept aux entreprises, sous l'intitulé « Show me the way ». ■



JOUEURS DE CUIVRES, rejoignez l'Osel

L'Orchestre symphonique de Louvain-la-Neuve – le plus grand orchestre d'étudiants non professionnels, en Wallonie – recherche des joueurs de tuba, trombone et contrebasse. Les habitants sont les bienvenus ! L'Osel sera en concert à l'Aula Magna, le 29 avril, à 20h15.



Les membres du Conseil d'administration de l'Osel sont tous musiciens

Soir de répétition, ce mardi, pour les quelque 60 musiciens de l'Orchestre symphonique des étudiants de Louvain-la-Neuve (l'Osel, fondé en 1981). Les violonistes, flûtistes, clarinettes... rejoignent la salle d'étude des Sciences, sur la place du même nom, où il est prévu de travailler les morceaux au programme des prochains concerts de l'orchestre.

« Nous jouerons à Bruxelles, le 25 avril, en collaboration avec le Festival de Wallonie. Quatre jours plus tard, le 29, nous proposerons un concert sur le thème de l'eau, à l'Aula Magna. Avec des œuvres de Vivaldi (*Concerto tempesta di mare*), Mendelssohn (*Ouverture des Hébrides*), Wagner (*Prélude de L'Or du Rhin*)... ainsi qu'un concerto

pour violoncelle de Dvorak», annonce Gwenn Lucas, président de l'Osel.

Le violoncelliste ne cache pas sa satisfaction de pouvoir jouer dans une aussi belle salle que l'Aula.

« Même l'orchestre USO de la KUL ne joue pas dans un lieu pareil ! Cela nous a permis de beaucoup progresser, depuis 2002. La location coûte cher, mais cela nous oblige à faire en sorte de toujours remplir la salle (1100 places), puisque nous souhaitons maintenir un prix démocratique pour les étudiants : 6€ en prévente. En réalité, je crois que nous sommes les seuls à remplir l'Aula, deux fois par an ! »

Et les seuls à attirer un public aussi jeune pour des concerts de musique classique : les copains non musiciens sont admiratifs du talent de leurs pairs

Ouvert aux habitants

L'Osel doit cette audace (les concerts à l'Aula) à Laurent Louvigny. Ce violoncelliste a rejoint l'orchestre au moment d'entamer ses études d'ingénieur de gestion, en 1997. Il a occupé à peu près tous les postes de son Conseil d'administration, a initié les week-ends de répétition... et aujourd'hui, bien qu'il ait terminé ses études, continue de faire partie de l'ensemble.

« L'Osel est ouvert aux habitants ! Nous sommes une vingtaine d'« anciens », diplômés de l'UCL ou non, à jouer aux côtés des 18-26 ans. Nous apprécions l'ambiance qui règne au sein de l'orchestre. Je ne connais pas d'autre possibilité de jouer de la musique classique de cette qualité-là, dans la région. Soit que les orchestres sont plus petits, soit qu'ils sont moins prestigieux. C'est un vrai bonheur de partager des projets qui en valent la peine : les œuvres sont toujours d'un bon niveau. Et la cotisation est modeste : 3€/an ! »

Le musicien en profite pour battre le rappel auprès des joueurs de tuba, trombone et contrebasse, qui manquent au sein de l'orchestre. Il contactera la Philharmonie Royale

Concert de printemps

« La Ribambelle », « Si ça vous chante » et « La Saltarelle » – 3 groupes chantants d'Ottignies – vous invitent à leur concert de printemps, le 28 avril, à 16h30; à la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies).

PAF : 6€/gratuit pour les – 12 ans.



010/41 93 21 – 010/61 35 18



Concordia (PRC) d'Ottignies, dans le but de créer des liens : les répétitions n'ayant pas lieu le même jour, les musiciens pourraient faire partie des deux formations !

« Il faut passer une audition, devant notre chef, Philippe Gérard, et le 1^{er} violon. Mais pas de panique, c'est décontracté ! Nous sommes un orchestre d'amateurs. Personne n'a fait le conservatoire, à l'exception du chef, des deux «konzertmeisters» et des solistes occasionnels. La plupart de nos membres ont une dizaine d'années d'académie derrière eux. »

La vie de l'orchestre est rythmée

par les rendez-vous incontournables de l'année académique. Ainsi, un concert clôture le 1^{er} quadrimestre, en décembre, avant la session d'examens de janvier ; le concert d'avril précède la session d'examens de juin.

En Lettonie en juillet

L'Osel peut se targuer d'être l'ambassadeur culturel de l'UCL lors des tournées à l'étranger, tous les deux ans. Le prochain voyage aura lieu du 7 au 14 juillet, en Lettonie. Les étudiants se produiront dans des salles aussi prestigieuses que le palais de la culture et la basilique Saint-Pierre de Riga. Ils participeront aussi aux festivals de Ventspils et de Cesis.

« Le challenge, c'est de voir tout l'orchestre y participer ! On ne peut pas se contenter d'y aller à quelques-uns. Dans ce but, la participation aux frais est limitée à 300€, pour les étudiants. Nous sommes dès lors à la recherche de sponsors, pour compléter l'enveloppe », signale (« on ne sait jamais » !) Adrien Scheuer, trésorier de l'Osel. ■



www.osel.be
info@osel.be

Recherche OBJETS FOIREUX

Pour sa 8^e Biennale d'art contemporain, prévue cet automne, le Centre culturel recherche des objets d'obsolescence immédiate et leur histoire. Un marteau dont le manche s'est plié au 1^{er} coup, un élastique de vélo resté détendu dès sa première utilisation...

Déposez-les dans les locaux du Centre culturel, à la Ferme du Douaire ou au bureau de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. On vous

demandera de préciser où l'objet peut s'acheter à l'état neuf ainsi que l'histoire que vous avez vécue avec celui-ci.

Le Centre culturel recherche aussi les chargeurs de GSM que vous n'utilisez plus, des livres destinés à finir à la poubelle, des cassettes vidéo et audio...

« On espère en récolter au moins 30.000 de chaque. Notre but est

de créer des masses », annonce le directeur du Centre culturel Vincent Geens. « Si le don des habitants représente un volume conséquent, nous pouvons nous déplacer pour aller le chercher. » ■



010 / 45 69 96
elyane.clesse@poleculturel.be

Gratuit le premier dimanche

Le Musée Hergé s'associe à la « gratuité du premier dimanche du mois » orchestrée par l'association Arts & Publics. De 7 à 77 ans, n'hésitez pas à profiter de cette opportunité ! Prochains dimanches gratuits : le 7 avril, le 5 mai et le 2 juin.

Marché aux puces Tintin

La 9^e édition du marché aux puces Tintin se tiendra le samedi 18 mai, de 11 à 17h, à l'école fondamentale Martin V (à côté du Musée Hergé). Cette manifestation accueille chaque année des tintinophiles originaires du monde entier, à la recherche de livres, affiches, figurines, jeux documents... se rapportant à l'œuvre d'Hergé.



Musée Hergé
Rue du Labrador, 26 • 1348 Louvain-la-Neuve
+32 10 48 84 21 • info@museeherge.com
www.museeherge.com



CHEFS-D'ŒUVRE de la musique de chambre

La 4^e édition du festival international de musique de chambre «Résonances» se déroulera du 29 avril au 5 mai.

Une vingtaine de musiciens du plus haut niveau se produiront dans des formations variées, lors de quatre concerts prestigieux programmés dans le cadre du festival « Résonances ».

Cette rencontre entre des artistes venant du monde entier leur offre l'occasion de consacrer toute une semaine de travail intense aux chefs-

d'œuvre de la musique de chambre. L'énergie qui s'en dégage est unique et résonne magnifiquement dans les concerts qui sont d'une intensité rare.

Dans ce cadre, les élèves en 4^e primaire à l'école fondamentale Martin V participent à des ateliers de musique et peinture, sur le thème de la vie et la musique de Tchaïkovsky (lire ci-dessous).

Deux concerts sont programmés dans notre ville :

- le 2 mai, à 19h30, à la Ferme du Biéreau : Mozart, Tchaïkovsky («Souvenir de Florence»), Chausson.
- le 3 mai, à 19h30, à la Ferme du Douaire : hommage à Britten. En collaboration avec l'Espace Garage. ■



www.festival-resonances.be

Tchaïkovsky, un petit garçon de verre

Les élèves en 4^e primaire à l'école fondamentale Martin V étudient les grandes figures du 19^e siècle, dans le cadre du festival Résonances.



Après leur participation au festival du film intergénérationnel, l'automne dernier, les 24 élèves de Caroline Thibaut découvrent actuellement les joies de la musique. Le 4 mars, ils accueillent la violoncelliste Amy Norrington, directrice artistique du festival international de musique de

chambre «Résonances», pour un atelier consacré à l'émotion musicale, au travers de l'œuvre de Tchaïkovsky.

Les élèves se sont intéressés à l'instrument de l'artiste, avant de s'interroger sur la fonction de

compositeur. Vinciane Hanquet – Van Vyve, ancienne institutrice de l'école, leur a raconté l'histoire de Piotr Ilitch Tchaïkovsky, qui était d'une sensibilité telle que sa gouvernante le qualifiait de « petit garçon de verre ».

Amy Norrington leur a joué différents morceaux afin qu'ils en déterminent les caractéristiques : joyeux, tristes...

« Les prochains ateliers seront consacrés aux autres musiciens, peintres, auteurs et inventeurs du 19^e siècle. Chaque élève sera amené à présenter l'un d'entre eux, devant la classe. Nous allons faire des expériences pour découvrir ce qu'est le son... et réaliser une bande dessinée sur le thème de la chèvre de M. Seguin. Alphonse Daudet a lui aussi vécu au 19^e siècle », rappelle l'institutrice Caroline Thibaut. ■

Il reste quelques « Friends »

A la recherche d'un cadeau original ? Offrez un « Friend de Culture » ! L'heureux bénéficiaire pourra assister à un spectacle de son choix (théâtre ou musique), aller au cinéma et prendre l'apéro, chez les partenaires du Pôle culturel. Un présent non ruineux, puisqu'il ne coûte que 20€ !

Le Friend est en vente à l'Office du Tourisme-Inforville

(place de l'Université, galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve) ou à l'accueil de l'administration communale à Ottignies (Cœur de Ville, 2). Il n'est pas nominatif et est valable jusque juin 2013, chez les partenaires de l'offre (le Centre culturel, l'Atelier Théâtre Jean Vilar, la Ferme du Biéreau, le Cinéscope, les brasseries «Au Coup d'Œur» et «Chez Augustin»).



010/47 47 47



VITRERIE

Glaverbel – St Roch – St Gobain
Réparations – Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérixaux 1a – 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97



Agence DEWERE-LEMAIRE

La banque Record vous offre un conseil personnalisé en :

- Placements
- Crédits
- Assurances

Espace du Cœur de Ville 16
à 1340 Ottignies

Tél. : 010 / 41 40 99

Fax : 010 / 41 97 93

Email : ND2L@RECORDBANK.BE

FSMA : ND2L sprl107200 CB CA



Espace du Cœur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
clairdevue@base.be



Actual size EYE TEST CHART FOR 10 FEET 10 ft equivalent

EXAMEN DE LA VUE
SPÉCIALISTE DE LENTILLES DE CONTACT
ENTRAÎNEMENT VISUEL

D V K H C R
N S D V C H O
D C N K O H R S
H U D K S C R O N V
O A H V Z C K L D B S R
N V G R B H O E A K
P K N Y T



LES LUNETTES DE VOS ENFANTS sont garanties gratuitement
chez votre opticien

GROUP

Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation

Colombine
Lingerie - Corseterie
Balnéaire

Boulevard Martin, 32 -
1340 OTTIGNIES - LLN

**3 + 1
Gratuit**



Du 01-04 au
15-05-2013
sur slips
Coton



Tél. : 010 41 49 30 • www.lingerie-colombine.be

Carnet FAMILIAL

Naissances

Restivo, Chiara	02/12	Verhaeghe, Raphaël	20/01	Banyingela Batupu,	
Amougou,		Swertvaegher, Emie	22/01	Modeste	18/12
Marie-Mazarine	04/12	Gascard, Joyce	28/01	Hamiet, Albert	20/12
Heylen, Théo	05/12	Louis, Emmy	28/01	Dumortier, Marie-Thérèse,	
Buyse, Victor	06/12	Mascart, Alice	29/01	we Gossuin	21/12
Gosselet, Julie	07/12	Gillio, Maximilien	29/01	Van Hecke, Jacques	21/12
Battair, Théo	08/12	Hajji, Dounia	31/01	Dequanter, Serge	24/12
Gengoux, Luisa	09/12	Haddouch, Leyna	31/01	Pendville, Simone,	
de Barse, Eloïse	11/12	Eggen, Elouan	31/01	we Holemans	24/12
Benyahia, Menad	12/12	Matrige, Timéo	31/01	Boulangier, Albert	26/12
Dardikh, Mohamed	13/12	Casci, Giulian	31/01	Durasse, Marc	26/12
Hallemans, Kenza	14/12			Demeire, Marie-Louise,	
Helleputte, Maxence	14/12			we Prade	28/12
Becarren, Thibaut	14/12	Mariages		Farnada, Mohamed	03/01
Atambana Neema, Danny	14/12	El Hamzaoui, Kamal	08/12	Maes, Georgette,	
Bouqueau, Kylian	14/12	& Khalifi, Charafa		we Gal	04/01
Mascitelli, Livio	19/12	Bonhivers, Jérôme		Verlinden, Anne,	
Andries, Jules	19/12	& Van Grinderbeek,		we Dehasse	04/01
Haegeman, Kécy	19/12	Nathalie	21/12	Morsa, Jacques	05/01
Eman, Izzah	19/12	Saulay, Jean-Philippe		Botten, Gilbert	06/01
Massaux, Raphaël	21/12	& Koppler, Ingrid	22/12	Bombaerts, Elise,	
Robert, Amélie	25/12	Mehelo, Alain		épse Mareschal	07/01
Lambert, Zacq	26/12	& Manwe, Evelyne	28/12	Minne, José-Jean	08/01
Bendella, Noora	28/12	Vanderveken, Simon		Bontemps, Robert	09/01
El Haroual, Lamia	29/12	& de Smet d'Olbecke,		Ferreira Lima, Alfredo	11/01
Lamot, Théo	31/12	Alexia	19/01	Roland, Nelly,	
Mélain, Margaux	02/01	Alahyane, Brahim		we Coenen	12/01
Van der Biest, Hélène	04/01	& Carvalho de Oliveira,		Ladrière, Michel	13/01
Lambert, Eléanore	05/01	Luana	26/01	Botte, Albert	15/01
Christiaens, Nathan	06/01			Van Ermengem, Jean	16/01
Monville, Jules	07/01	Décès		Lescroart, Emerentia,	
Van Leemput, Eléonore	08/01	Durieu, Lucienne		we Cornil	19/01
Arts, Simon	09/01	we Devos	02/12	Bouvy, Paula,	
Goossens, Guillaume	09/01	Bieswal, Pierre	05/12	we Dewar	20/01
Smars-Louis, Léon	09/01	Joye, Marie,		Delsaut, Josette,	
Salaün, Axel	12/01	we Corbisier	07/12	épse Florquin	24/01
Van Molkot, Yasmine	12/01	Jacobs, Jean	08/12	Dellieu, André	25/01
Mountasir, Nousayba	14/01	Van Laere, Marcelle,		Mallefait, Guy	25/01
Yang, Huanwen	14/01	we Schoon	08/12	Jacquet, José	27/01
Nodjona Kamdoun, Donia	15/01	Valentin, Jean	09/12	Wauthier, Andrée,	
Lambert, Eléana	15/01	Stainier, Lucienne,		we Noël	27/01
Vandenbergem, Louis	18/01	we Vassart	10/12	Collinet, Yvonne,	
Dupont, Chloé	19/01	Verbaert, Simone,		we Peautaurit	30/01
		épse Stassinat	14/12	Vigneron, Gilbert	30/01

Libération des Camps

La commémoration de la Libération des Camps aura lieu le dimanche 5 mai. En voici le programme :

- 9h30 : messe en mémoire des anciens combattants, en l'église Saint-Remy d'Ottignies ;

- 10h30 : dépôts de fleurs aux monuments aux morts d'Ottignies ;
- 11h : cérémonie au mémorial de l'Armée Secrète – Escadron Neybergh Brumagne ;
- 11h45 : réception dans les

locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.



010/43 61 74



CONSEIL COMMUNAL

Le compte rendu de la séance du 29 janvier.

La séance débute avec la prestation de serment de la présidente du Conseil de l'Action Sociale. Simple formalité pour Jeanne-Marie Oleffe, habituée à l'exercice : c'est la quatorzième fois qu'elle prête serment !

Evoquant le bail relatif à l'occupation, par la police, de bureaux situés Grand-Rue (Louvain-la-Neuve), le bourgmestre Jean-Luc Roland annonce que l'emménagement de la police dans la nouvelle antenne de la voie des Hennuyers s'effectuera le 30 septembre au plus tard.

L'échevin de l'Aménagement du territoire Cedric du Monceau demande aux conseillers d'approuver le projet de giratoire sur la chaussée de Bruxelles, au carrefour dangereux de Cérroux. La minorité regrette la taille modeste de l'îlot central. « *N'est-ce pas plutôt un rond-point d'ornement, alors que c'est la sécurité qui nous préoccupe ?* », interroge le conseiller Julien Tigel Pourtois. Le conseiller Dominique Bidoul s'inquiète de l'accès à la station-service, pour les livreurs de mazout. « *Pourquoi n'a-t-on pas tenu compte de l'avis de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) ?* », demande-t-il. L'échevin rassure : si la berme centrale est plus petite qu'espérée, c'est quand même un très grand ouvrage, avec deux pistes cyclables : beaucoup mieux que l'actuelle ligne droite. « *Ajouter de nouvelles contraintes donnerait l'excuse au SPW de reporter encore le projet de 10 ans !* » Le Collège appuiera les remarques de l'IBSR dans le courrier qu'il adressera au SPW pour lui communiquer la décision du Conseil. Unanimité.

L'avenir de la Wallonie

Il est longuement question du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). La majorité se réjouit de ce que le Gouverne-

ment wallon ait sollicité l'avis des communes au sujet de l'avenir de la Wallonie. « *Dans une motion, nous pointons quelques spécificités propres à Ottignies-Louvain-la-Neuve, notamment au sujet du logement (nous souhaitons maintenir la mixité entre le rural et l'urbain) et de la mobilité (il est nécessaire de raccorder la RN25 à l'autoroute, pour désengorger Louvain-la-Neuve)* », explique l'échevin de l'Aménagement du territoire Cedric du Monceau. Le conseiller Cédric Jacquet rappelle les débats qui ont animé la campagne électorale, relatifs à l'urbanisation de la ville et à la révision du schéma de structure. Le conseiller Jacques Otlet critique le « *discours sans fond* » du Gouvernement wallon et se demande comment le Collège va répondre aux objectifs décrits dans le SDER, concernant l'accès au logement des personnes aux revenus faibles ou moyens. « *Il n'y aura pas de politique sociale du logement s'il n'y a pas une politique d'acquisitif de la part de la Région et de la Province* », répond Cedric du Monceau. « *Pour réussir le défi du logement, il faut diversifier les offres. Dans notre motion, nous signalons au Gouvernement qu'un effort conjoint des pouvoirs publics est nécessaire pour y parvenir* », ajoute le bourgmestre Jean-Luc Roland. Le conseiller Jacques Ben-thuys égratigne l'UCL au passage : « *L'Etat a exproprié des terres agricoles pour qu'une entreprise privée en fasse une ville. A l'Etat de contraindre cette entreprise afin qu'elle ne fasse pas qu'enrichir son patrimoine...* ».

« Diagonale », nouvelle étape

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes se réjouit d'une convention passée avec le groupe Rossel et la Fondation Leblanc pour l'organisation du festival BD « Diagonale », lequel prendra ainsi de l'ampleur.

Interrogé par le conseiller Dominique Bidoul au sujet de l'érosion, l'échevin David da Câmara Gomes (qui a les espaces verts et les voiries dans ses attributions) fait le point sur les dispositifs mis en place avec la collaboration des agriculteurs, pour éviter les coulées de boue. S'agissant de l'entretien de nos 7700 avaloirs, il précise que deux balayeuses équipées de brosses spéciales très efficaces permettent d'effectuer l'ensemble du nettoyage en 6 mois alors qu'il fallait 18 mois auparavant.

Le déneigement

La conseillère Bénédicte Kaisin relaie les plaintes de plusieurs habitants dont les quartiers n'ont pas été déneigés à la mi-janvier. L'échevin des Voiries détaille le fonctionnement de nos services d'épandage et les contraintes auxquelles ils sont soumis : le stock de sel, le nombre d'hommes, la quantité de machines, le souci de ne pas dépasser la limite budgétaire avant la fin de l'hiver, les difficultés d'approvisionnement, les conditions climatiques... Il explique que certains axes sont prioritaires (les environs de la clinique et de la gare, les abords des écoles, les rues en pente...). « *Les services ne peuvent dégager les clos et les quartiers résidentiels que lorsque la mobilité est rétablie sur les grands axes, ce qui s'est révélé impossible ces dernières semaines.* » Il rappelle que le sel cause beaucoup de dégâts aux voiries. « *Après, les habitants se plaindront qu'il y a des trous dans leur rue !* », dit-il, avant de louer l'efficacité des équipes, qui ont travaillé sans relâche, de jour comme de nuit, durant la période critique.

Bénédicte Kaisin souhaite savoir si la commune dispose d'un plan « grand froid » pour venir en aide aux personnes isolées, âgées, malades ou handicapées. David da Câmara répond par la négative et

fait l'éloge de l'époque où l'on pouvait s'appuyer sur la structure familiale. *«Aujourd'hui, on doit encore pouvoir compter sur sa famille et ses voisins. Les services communaux ne peuvent pas remplacer cela. Il est important que le lien social demeure.»* La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe ajoute qu'on peut toujours prendre contact avec le CPAS en cas de problème : ses camionnettes et le taxi social sont équipés de pneus neige, les repas chauds sont livrés par tous les temps.

Le conseiller Dominique Bidoul estime que nos services n'ont pas fait preuve d'anticipation (*«un sablage préventif empêche la neige de coller au revêtement»*), ce qui fait bondir le bourgmestre Jean-Luc Roland : *«Vous doutez de la compétence des agents communaux, ce qui n'est rien d'autre que du règlement de compte : c'est scandaleux, d'autant plus que vos accusations ne se fondent sur rien !»*

Les uns et les autres y vont chacun de leur remarque, Julien Tigel

Pourtois proposant par exemple de placer des panneaux *«Epannage tardif»* dans les rues non prioritaires. *«On en publierait la liste dans le Bulletin communal, les habitants sauraient ainsi où ils peuvent aller faire de la luge ou du ski !»*

L'échevin des Voiries informe qu'un débriefing est programmé, au cours duquel différentes pistes seront étudiées afin d'améliorer encore le système. ■

Le compte rendu de la séance du 26 février.

Depuis 2012, le Code de la démocratie locale prévoit la possibilité, pour le Conseil communal, d'élire un président d'assemblée parmi les conseillers de nationalité belge, hors les membres du Collège. La majorité propose la candidature d'Hadelin de Beer de Laer à ce poste. L'Ecolo est élu à l'unanimité et entre directement en fonction. *«Après 12 ans de présidence, je lui cède bien volontiers le flambeau, parce que je trouve a priori plus sain que le président de séance ne soit pas porteur de dossiers que la majorité soumet au vote du Conseil»*, constate le bourgmestre Jean-Luc Roland, qui avoue tout de même *«un petit pincement»* : *«J'ai aimé cette fonction»*, dit-il. La conseillère Bénédicte Kaisin espère que le nouveau président assurera son rôle avec souplesse, psychologie et fermeté, en respectant les droits de l'opposition. Le conseiller Jacques Benthuy s' souligne : *«A Ottignies-Louvain-la-Neuve, on a toujours eu à se féliciter de la qualité des présidents de séance : conseillers et échevins se sont toujours exprimés librement.»*

Révision du Plan de Secteur

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau résume la position de la Ville au sujet du projet de révision du Plan de Secteur, dont le but est de permettre l'urbanisation d'une cinquantaine d'hectares – propriétés de l'UCL – situés aux alentours de la gare de Louvain-la-Neuve. *«Nous y sommes favorables à*

condition que la Région y réalise les travaux d'infrastructure nécessaires pour améliorer la mobilité automobile et sécuriser les déplacements doux.» L'échevin estime que c'est un «RUE» (Rapport Urbanistique et Environnemental) qui devrait déterminer la densité à mettre en place dans la nouvelle zone d'habitat autour de la ferme de Lauzelle et dans une partie du parc Athéna. Quant au hameau du Genistroit, où des agriculteurs se battent pour maintenir la viabilité de leur ferme coincée entre l'autoroute et la RN4, *«le projet de le mettre en Zone d'Activité Economique Mixte (ZAE) devrait être remplacé par une zone d'habitat à caractère rural ou à défaut, par une Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) dans laquelle l'habitat à caractère rural pourra être autorisé.»* L'échevin annonce également que la majorité est favorable à la mise en ZACC et en ZAE des terrains compris entre la RN4, la sortie 8A, l'E411 et le nord de la rue du Génistroit.

Le conseiller Nicolas Van der Maren fait savoir que la minorité partage ici le point de vue de la majorité. Il regrette cependant qu'en l'absence d'une déclaration de politique générale (NDLR : la majorité a promis un Plan Stratégique Transversal pour le mois de juin), la Ville ne puisse fixer et assumer une vision claire de ce qu'elle souhaite comme développements futurs. Et le conseiller d'en-

courager la majorité à accélérer la révision du schéma de structure.

Le conseiller Jacques Benthuy observe qu'il s'agit de la première grande révision du Plan de Secteur depuis l'origine de Louvain-la-Neuve. Il s'inquiète de ce que les terrains (*«expropriés pour pas grand-chose à l'époque»*) devenant aujourd'hui constructibles, vont encore accroître le patrimoine de l'université, *«une institution qui n'a pas pour vocation première de faire de l'immobilier»*. *«Il faut que le pouvoir public reprenne la main, à l'occasion de l'élaboration de cette nouvelle partie de ville.»* Le conseiller Jacques Otlet abonde en ce sens. Il souhaite que les différentes instances (Ville, Province, Région) entrent en négociation avec l'UCL afin que celle-ci accepte de céder une partie de sa plus-value financière en autorisant la création, sur ces terrains, de projets qui permettront aux jeunes ménages de s'installer dans notre ville à un prix raisonnable.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland confirme que la volonté du Collège est bien de *«mettre les pieds dans ce territoire»* pour en avoir une certaine maîtrise. Il s'engage à garantir une mixité de population, dans les nouveaux développements immobiliers. En attendant la révision du Schéma de Structure, la ville dispose d'ores et déjà d'une série d'outils de planification. ➤



Travaux au Centre culturel

L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban-Leclef annonce les travaux prévus au Centre culturel entre la mi-juin et la fin août. Le tapis et les sièges seront remplacés ; une boucle d'induction sera installée, pour améliorer le confort auditif des personnes malentendantes ; l'espace entre les rangées du haut sera élargi. Ces travaux sont estimés à 300.000€ TVAC.

Le conseiller Julien Tigel Pourtois craint que cet investissement ne soit pas le bon, dans le paysage culturel d'aujourd'hui. « *L'échevin de la Culture dispose-t-il d'un audit qui permette de voir si l'offre est en adéquation avec la demande ?* » Le conseiller recommande de multiplier les synergies entre les salles – de plus en plus nombreuses, dans notre ville et les communes voisines – et d'éviter les redondances. « *On devrait peut-être décider de sièges encore plus confortables au Centre culturel, quitte à limiter la jauge* », suggère-t-il.

Pour l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes, la question de l'opportunité de ces travaux ne se pose pas : on ne peut pas laisser le bâtiment se dégrader. Le Centre culturel remplit différentes missions, certaines déficitaires par nature, on ne va quand même pas l'empêcher de vendre les 600 places qui lui permettent d'équilibrer certains spectacles ! « *D'autant qu'une diminution de 100 sièges ne représenterait qu'une économie de 24.000€, ça n'en vaut pas la peine* », ajoute l'échevine Annie Galban.

Ristournes et subsides

Les personnes âgées et ou handicapées à revenus modestes pourront recevoir gratuitement 50 sacs biodégradables, pour participer à la collecte des déchets organiques. « *Nous souhaitons ainsi aider ces personnes à évacuer leurs déchets verts de jardin* », justifie l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier, qui annonce aussi que désormais, les objets réutilisables seront collectés à la demande, gratuitement. Plus tard, les conseillers votent également les ristournes annuelles pour les familles à revenus modestes (eau et électricité) et les familles nombreuses (eau).

Une série de subsides sont votés, en faveur des Gestion Centre Ville, Pro Velo, Ferme du Biéreau, Centre Placet, Centre culturel du Brabant wallon, AH, Maison de la Laïcité, crèches parentales, maison communale d'accueil de l'enfance « Les petits Loups »,... ainsi que pour les mouvements de jeunesse. Concernant ces derniers, l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob demande aux conseillers de voter un subside complémentaire de 500€ pour la Fédération des Scouts, qui organise un événement « B-Prepared. Les scouts entrent en gare », le 28 avril. « *Notre Ville compte 170 animateurs, tous mouvements confondus. Pendant 4 heures, ils vont pouvoir se former aux techniques d'animation* », annonce l'échevin. La conseillère Nelly Roobrouck regrette qu'on favorise une fédération au détriment des autres, et s'abstient.

L'échevin des Voiries David da Câmara Gomes évoque l'amélioration de la rue de Franquénies dans le tronçon compris entre la rue de Renivaux et le passage à niveau de Mousty. Les travaux ne seront pas réalisés avant début 2014 car il faut d'abord terminer les chantiers en cours sur les deux autres tronçons.

L'échevin en charge de la Coopération Nord-Sud Michel Beaussart demande aux conseillers de bien vouloir répondre favorablement à la sollicitation de l'Unicef pour une aide à apporter d'urgence aux enfants victimes des combats en Syrie et au Mali. Unanimité. L'échevin propose de sensibiliser la population au travers d'un article dans le Bulletin communal. « *Les habitants sont directement sollicités par l'Unicef, plusieurs fois par an* », remarque le conseiller Patrick Piret-Gérard.

Quelques points ajoutés

En fin de séance, les conseillers de la minorité interpellent le Collège au sujet des transports en commun (Manon Wirtz regrette que les bus de l'heure 14 et 44 à Limelette arrivent trop tard à Ottignies pour les trains de l'heure 17 et 47 en direction de Bruxelles), du stationnement sauvage et de l'état des voiries sous la dalle de Louvain-la-Neuve (Cédric Jacquet estime que les promoteurs qui les salissent devraient les nettoyer plus souvent), de la densification de l'habitat (Julien Tigel Pourtois considère que ce n'est pas en augmentant l'offre en logements qu'on va en diminuer les prix)... ■

Les chiffres de la population

Ottignies-Louvain-la-Neuve comptait 31.319 habitants au 31 décembre 2012 (+ 190 par rapport à la situation au 31/12/2011), de 132 nationalités différentes.

Répartition

- Ottignies : 9.844 (31/12/2011 : 9.789, donc + 55), dont 9.067 belges et 777 étrangers ;
- Louvain-la-Neuve: 10.973 (31/12/2011 : 10.877, donc + 96), dont 8.164 belges et 2.809 étrangers ;

- Cérroux-Mousty : 5.035 (31/12/2011 : 4.965, donc + 70), dont 4.727 belges et 308 étrangers ;
- Limelette : 5.467 (31/12/2011 : 5.498, donc - 31) dont 5.118 belges et 349 étrangers.

Naissances : 348 (378 en 2011)
Décès : 194 (219 en 2011)

Registre d'état civil :

- Naissances : 1.739 actes (1.680 en 2011) y compris les reconnaissances, divers jugements et demandes de nationalité,
- Mariages : 206 actes (179 en 2011) dont 143 mariages (132 en 2011) et 63 divorces (47 en 2011) ;
- Décès : 712 actes (693 en 2011)

JUBILAIRES à l'honneur

Ils fêtent leurs 65, 60 et 50 ans de mariage en 2013.

La Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 22 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 31 juillet) ; la seconde, le 19 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 1^{er} août et le 31 décembre).

65 ans

Léon et Jeannine Delis – Urbain
Emile et Geneviève Borremans – De Saint Moulin
Julien et Gabrielle Vanderveken – Charron
Xavier et Liliane Verzin – Druppel
Joseph et Yvonne Etienne – Hautfenne
Raymond et Nelly Deglume – Renier
Maurice et Berthe Vanholme – D'Hondt
Gaston et Bernande Renard – Geurts
Yves et Raymonda Du Monceau de Bergendal – Vaxelaire

60 ans

Ahmed et Fatima Haddadi – Azaroual
André et Josette Verdoot – Krafft
Fernand et Denise Gillet – Marchand
Pierre et Armande Motin – Sambrée
Roger et Renée Mottet – Piette
Georges et Marie Brossef – Jacquemyns
Pierre et Micheline Vandekerckhove – Ridole
Rene et Denise Boulanger – Lentz
René et Anne Steenis – Herber
Yves et Nelly Rolland – De Ruyck
Georges et Colette Arnould – de Borchgrave d'Altena
André et Maria Tonglet – Spelkens
Félix et Camie Verheyden – Piraprez
Joseph et Philomène Coia – Minchella
Marcel et Rachelle Baudot – Gomy
Marcel et Monique Herman – Maes
Albert et Louisa Léonard – Poncin
Vincenzo et Maria Ciuro – Buscemi
Edgard et Bernande Folie – Noël
Willy et Léona Leherte – Francois
Paul et Elise Leroy – Grégoire
Joseph et Gertrude Rowart – Schwieger
Jean et Jeanine Jadin – Hallet
Jean et Marie Suys – Dobbelaere
Fernand et Lydie Adam – Segers
Benaïssa et Fadma Bouhjar – El Filali
Lucien et Raymonde Laguesse – Lemaire
Robert et Edith Preumont – Luyten

50 ans

Pierre et Eveline Saint-Viteux – Goies
Jan et Claudine Vaerman – Jaucot
Dumitru et Paula Moraru – Moraru
Guy et Armande Loos – Ancart
René et Marie Scoreaux – Debutte
Jean et Francine Servaes – Cristal

Jean et Chantal Decant – Leplat
Ivan et Marthe Lefebvre – Andriessen
Georges et Julienne Havaert – Dewit
Jacques et Solange Pinchart – Dufey
Vicente et Maria Fernandez Jover – Ferrandiz Cepillo
Robert et Rolande Van Endert – Dewaersegger
Albert et Mariette di Meo – Haegeman
Mohamed et Habiba Mounir – Miftah
Charles et Marguerite Daubremé – Jassogne
Hubert et Clara Vierset – Verhoeven
Marcel et Danièle Cloosen – Cardinael
Marcel et Bernande André – Feraille
Jacques et Mary Vandersmissen – Roebben
Paul et Clairette Hermand – Vandevoordt
Danilo et Nicole Gallo – Gérard
André et Marie Poncelet – Halleux
Hendrik et Monique D'Artois – Verdoodt
Yvan et Christiane Boquet – Lénelle
Jean et Jenny Baffrey – Gilis
Roger et Marie Aubry – Nezer
François et Lucie Vandermeeren – Daper
Richard et Jeannine Dubois – Paulus
Jean et Irene Steenwegen – Zone
Michel et Monique Abeels – Blanchart
Antoine et Marguerite Goset – Peetermans
René et Eva Piron – Abs
Benoît et Monique Cornil – Antoine
Marcel et Irma Closset – Navarre
Gabriel et Maria Peeters – Pintiaux
André et Yvette Decaffmeyer – Delain
Gilbert et Ghislaine Vaes – Hansoul
Giancarlo et Christiane Bossi – Durieux
Alain et Marie-Paule Pollet – Debourse
Pierre et Marie Govaerts – Morelle
Abdellah et Mammat El Kaderi – Abgar
Paul et Gisèle Belche – Constant
José et Carla Cerrada Cristia – Colson
Jean et Marie Destoky – De Grep
Jacques et Jeanine Laurensis – Theuwissen
Manuel et Juana Barragan Salmeron – Izquierdo
Martinez
El Hassan et Radia Loukili – Loukili
Victor et Victoria Klimov – Klimov
Léon et Jenny Jacob – Salve
Pedro et Ana Da Silva Martins – Da Silva Moreira
Marc et Denise Roloux – Danthine
Jean et Monique Bruyère – Masson
Roger et Jeanne Masset – Casteels

Vous fêtez vos 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2013 mais vous n'êtes pas sur la liste ? Faites-le savoir au 010/43 61 70.

Prime « panneaux solaires »

Le saviez-vous ? Vous pouvez obtenir des subsides de la Ville (250€ ou 500€, suivant vos revenus) si vous décidez d'équiper votre habitation de panneaux

solaires thermiques vitrés permettant la production d'eau chaude.



www.olln.be
(mon environnement/
primes-et-aides/primes-
panneaux-solaires)



FERMETURE DES CERCLES à 3h

Le Conseil d'Etat donne raison à la Ville.

Le Collège communal se réjouit de la décision du Conseil d'Etat, le 6 février, de rejeter les recours en annulation des ASBL Cercle Industriel et Fédé contre le règlement de police du 28 juin 2011 portant sur les heures de fermeture des locaux d'animation étudiante de Louvain-la-Neuve et la limitation des soirées dansantes qui y sont organisées.

Pour rappel, le règlement de police dont il est question confirme l'heure de fermeture des locaux d'animation étudiante à 3h du matin et prévoit que les infractions seront susceptibles de faire l'objet de sanctions administratives, à savoir une amende qui peut aller jusqu'à 250€ par personne physique et/ou morale.

L'arrêt du Conseil d'Etat constate que le règlement se fonde sur un ensemble de constats de police – qui témoignent notamment de l'évolution de la violence en milieu

étudiant – et qu'il a pour objectif de sauvegarder l'ordre public.

Sécurité intégrée et intégrale

L'objectif poursuivi par le règlement de police du 28 juin 2011 est, outre de préciser la sanction possible et la rendre plus facilement applicable, de faciliter le travail policier sur le terrain. Cet aspect revêt toute son importance dans le contexte de la surconsommation d'alcool qui complique le travail de fermeture auquel la police est parfois confrontée.

Pareil règlement ne suffit pas à régler la totalité des questions de sécurité et de bruit durant la nuit. Les organisations étudiantes ont déjà pris des mesures... mais les comportements évoluent, notamment avec la consommation d'alcool. Les heures de sorties débutent de plus en plus tard et les retours de guindailles restent souvent problématiques. Pour agir sur ces comportements, il doit y

avoir de multiples approches de nature préventive.

C'est la raison pour laquelle la Ville continue d'encourager la dynamique de «sécurité intégrée et intégrale» dont le principe est que la police n'est pas seule compétente pour traiter des questions de sécurité. Celles-ci concernent de nombreux acteurs, qu'on réunit sur un pied d'égalité. On procède dans un premier temps à des diagnostics, de préférence consensuels, à la suite desquels on se fixe des objectifs et on se met d'accord sur des mesures à prendre.

Le tragique accident survenu en février (le décès d'un jeune étudiant, après une soirée très arrosée au Cercle de Droit) confirme, s'il le fallait encore, la nécessité de poursuivre dans la voie engagée. «*Mais pas sur le coup de l'émotion*», insiste le bourgmestre Jean-Luc Roland. ■

Réduisez votre facture d'énergie

Grâce à un «prêt vert» au taux de 0%.

Vous envisagez d'isoler votre maison, de remplacer votre chaudière, de placer du double vitrage ou des panneaux photovoltaïques ?

L'administration communale, en partenariat avec Energie Brabant wallon (EBW) et le Fonds fédéral de Réduction du Coût global de l'Énergie (FRCE), propose de vous aider à préfinancer vos travaux économiseurs d'énergie dans votre habitation en vous offrant un «prêt vert» au taux de 0%, sans frais de dossier.

Ce prêt porte sur un maximum de 10.000€ par habitation, remboursable en 5 ans maximum et s'adresse à tous, propriétaires ou locataires dont l'habitation est située à Ottignies-Louvain-la-Neuve, sans plafond de revenus.



0474/07 66 45,
info@energiebw.be
www.energiebw.be

Prêt Vert
au taux de **0%**
sans frais de dossier

Réalisez vos travaux de rénovation visant à réduire votre facture d'énergie
Audit énergétique, remplacement ancienne chaudière, installation double vitrage, installation de panneaux photovoltaïques, isolation...

Proposé à tous les habitants des communes suivantes

Maximum de 10 000 € par habitation - Remboursable en 5 ans maximum

Renseignements sur www.energiebw.be
E-mail : info@energiebw.be · Tél : 0474 07 66 45

LE CONSEIL des Enfants

La séance d'installation du Conseil Communal des Enfants (CCE) 2013 a eu lieu le 23 janvier. Les conseillers 2012 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus. Ils ont fait la connaissance du nouvel échevin de l'Enseignement, Michel Beaussart, qui assurera la présidence du CCE en remplacement de Jacques Benthuyts.



Le Conseil Communal des Enfants 2013

Le Conseil communal des adultes est installé tous les 6 ans. Le Conseil des enfants (CCE), lui, est renouvelé chaque année. Son président sortant, Jacques Benthuyts, l'a expliqué le 23 janvier, aux enfants, parents et enseignants qui assistaient à la séance d'installation du CCE (déjà la 23^e, puisque le Conseil a été créé en 1990), à l'hôtel de ville d'Ottignies. Il a aussi rappelé les objectifs du CCE: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville... les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« Vous allez devoir défendre, ici, les projets que vous avez trouvé intéressants dans vos classes. Tous ne passeront pas, certains mettront plusieurs années avant d'aboutir... comme c'est le cas pour le Conseil communal des adultes. »

Jacques Benthuyts a énuméré le nombre de dossiers étudiés par le CCE, depuis sa création : 30 dossiers relatifs aux loisirs ; 28 dossiers, à l'éducation et à l'information ;

24 dossiers, à la sécurité ; 16 dossiers, à l'environnement ; 13 dossiers, à la solidarité.

Bilan 2012

Le secrétaire du CCE, Marcel Buelens, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2012 : le souhait que soit étudiée la possibilité pour toute une classe d'emprunter les mêmes livres auprès de nos bibliothèques, la reconduction de l'opération «boîtes surprises» à offrir aux enfants placés en institution (avec l'ajout de mots «gentils» pour les destinataires), la réorganisation d'une journée sportive pour les élèves de 6^e primaire (avec un tournoi de foot interscolaire), la réparation des vélos en vue de passer le brevet du cycliste et l'organisation d'un bal de fin de 6^e primaire.

Jacques Benthuyts a félicité les conseillers sortants pour leur très bon travail (ils ont reçu le livre «Un si terrible secret» d'Evelyn Brisou-Pellen). Après quoi, il a symboliquement «passé la main» à son successeur Michel Beaussart, en l'aidant à nouer son écharpe. Les anciens conseillers ont fait de même avec les nouveaux élus.

Après les remerciements d'usage,

le nouveau président a repris un exemple cher à son prédécesseur pour expliquer la différence entre l'intérêt privé et l'intérêt général : *« Vouloir installer une balançoire dans son jardin ou même au sein de son école, c'est un intérêt privé. Par contre, choisir de l'installer dans un espace public, cela concerne beaucoup plus de monde... »*

Michel Beaussart a invité les nouveaux conseillers à faire part de leurs projets éventuels. Charline Trouilleux, dans la classe d'André Hugé à l'école de Blocry, a évoqué son souhait de voir s'organiser une balade en forêt, avec un spécialiste de l'environnement, pour sensibiliser les élèves à la protection de la nature. Lucie Colens, dans la classe de Magali Chanet (également à l'école de Blocry), s'est demandée s'il était possible de concevoir des panneaux routiers «Attention aux écureuils et aux hérissons»... comme il existe déjà des avertissements pour le gros gibier. Martin Vanhamme, dans la classe de Corinne Tasiaux à l'école de Lauzelle, a estimé qu'il serait utile de fabriquer des objets en matériaux de récupération, lesquels pourraient être vendus au profit des personnes handicapées qui n'ont pas les moyens d'acquérir de l'équipement haut de gamme. ■

Les conseillers 2013

Charline Trouilleux et Lucie Colens (école communale de Blocry), Martin Vanhamme (école communale de Lauzelle), Juliette Coulon (école communale de Limauges), Gille de Waha (école communale de Limelette), Camille Rasumny et Hugo Castaels (école des Bruyères) (sur notre photo, Hugo est représenté par sa suppléante Lou de Potter), Shania Barro (école communale des Coquerées), Sarah Itlaken (école communale de La Croix).



QUELQUES RÈGLES à respecter

Pour ceux qui les auraient oubliées, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles, reprises dans le règlement général de police. **Permanence de police: 010/42 08 60.**

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur électrique ou à explosion destinés notamment à des fins de jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

«*On peut tondre un peu moins souvent, laisser un espace sauvage dans le jardin... pour favoriser la biodiversité*» suggère l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier.

Feux et barbecues

Des habitants nous demandent régulièrement si les feux de jardin sont autorisés. Oui, ils le sont, également le dimanche et les jours fériés, mais seulement pour les déchets verts secs et à plus de 100m des habitations (et pas par grand vent, cela va de soi). L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Evidemment, cette restriction ne concerne pas les barbecues... encouragés pour assurer une bonne ambiance dans les quartiers (du moment que les fumées et odeurs ne soient pas incommodantes pour les voisins... et qu'ils fassent l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure).

Entretien

Retenez aussi que tout terrain bâti ou non (y compris les accotements et les fossés), doit être entretenu au moins une fois par an, avant le 15 juillet, excepté les zones reprises en fauchage tardif.

Concernant les arbres et haies situés entre deux propriétés privées, c'est le code rural qui régit la matière et le juge de paix qui est compétent. Le règlement communal précise que les haies et buissons croissant le long de la voie publique doivent être élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public (sauf si celles-ci sont suffisamment hautes). Les arbres et haies ne peuvent masquer ni l'éclairage public, ni la signalisation routière. Ces obligations incombent à ceux qui ont la jouissance des biens sur lesquels se trouve la verdure à élaguer : propriétaires, locataires... Plus d'infos sur www.olln.be/fr/securite-prevention/incivilités/securite-voie-publique.html

Tapage

Bien sûr, le tapage nocturne est interdit, mais aussi le tapage diurne causé sans nécessité légitime. Ainsi, les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble : collier anti-aboiements, muselière, dressage...

Chiens

Les détenteurs d'animaux sont tenus d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Quand ils promènent leur chien, ils doivent donc posséder sur eux le matériel nécessaire en vue de ramasser les déjections. Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition, dans les différentes entités de notre ville. Si vous constatez que ceux-ci ne sont plus approvisionnés, faites-le savoir au service Travaux-Environnement. Si vous souhaitez nous aider dans l'approvisionnement du distributeur de votre quartier, nous pouvons mettre un carton de sacs à votre disposition. Info : 010/43 62 52.

Par ailleurs, sur la voie publique, les chiens doivent toujours être tenus en laisse.

Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ?

Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police. Pour ce faire, remplissez le formulaire à l'accueil du commissariat (54, rue du Monument, à Ottignies) ou sur le site www.police-on-web.be ■

Un invité de marque

Le prince Albert II de Monaco était à Louvain-la-Neuve, le 30 janvier. Il y a proposé un exposé sur les menaces qui pèsent sur la vie des océans, à l'occasion de la conférence grand public «Océans, climat, alimentation» programmée par l'UCL, en marge du 1^{er} Congrès interdisciplinaire sur le dévelop-

pement durable organisé à Namur.

Sur notre photo, Albert II de Monaco est accueilli par le ministre du Développement durable Jean-Marc Nolle et le vice-recteur du Secteur des sciences et technologies de l'UCL Patrick Bertrand.



Construction, acquisition ou
refinancement de votre habitation ?
Venez nous en parler !



Prolongation
des conditions
Batibouw

Julien Fabry et Julien Vergnani
sont à votre écoute...

PLACEMENT • CRÉDIT • ASSURANCE

Agence d'Ottignies

Avenue du Douaire, 31 – 1340 Ottignies
Tél : 010/41 42 40 – Fax : 010/41 42 01
e-mail : agence.ottnigies@creditagricole.be

Ottignies Conseils SPRL ESMA 063356A-CB

 **Crédit Agricole**
BANQUE & ASSURANCES
La banque que vous n'attendez plus.

WVX20007110 SIS

100 ANS
LES MAGASINS DECOUX

DECOUX S.A.

Gros – Détail
Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
Rue du Monument 69
1340 Ottignies
Tel. : 010 41 30 06
Fax : 010 41 05 35
E-mail : contact@decouxbois.com

J'❤️ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN




Chez B-BEES à Court-Saint-Etienne, vous trouverez absolument tout
depuis la grossesse pour maman jusqu'aux premiers pas de bébé.
Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet,
ou commandez en ligne sur le site très convivial bbees.be:
B-BEES VOUS FACILITE LA VIE.



GRACO
Poussette TRIO EVO

499 €

NOUKIES
Chambre Aspon

1476 €

ERGOBABY
Porte-bébé tout-en-un

119,90 €

Dans le cadre d'une liste de naissance, vous recevrez 10% de réduction en bons d'achat.

AGENCE DE COURT-SAINT-ETIENNE
1000 COURT-SAINT-ETIENNE
BELGIUM
T. 010 41 42 40
F. 010 41 42 01

AGENCE DE COURT-SAINT-ETIENNE
1000 COURT-SAINT-ETIENNE
BELGIUM
T. 010 41 42 40
F. 010 41 42 01

AGENCE DE COURT-SAINT-ETIENNE
1000 COURT-SAINT-ETIENNE
BELGIUM
T. 010 41 42 40
F. 010 41 42 01

Intuition

LA COIFFURE AU NATUREL

Séchage simple*	de 10 à 12,50€
Coupe-séchage simple*	de 20 à 22€
Brushing (ou mise en plis)-mousse-laque*	de 20 à 22€
Coupe-brushing (ou mise en plis)-mousse-laques*	de 35 à 40€
Coloration :	de 23,50 à 46€
Mèches :	de 38,50 à 63€
Permanente :	de 28,50 à 38,50€
Coiffure enfant/homme :	de 10 à 12,50€

*Shampooing compris

Ouvert les lundis, mardis, vendredis et samedis.
Sur rendez-vous.
Parking aisé.

Intuition – Sophie Spinoit
1b rue Victor Sténuil
1342 Rafessart / Limelette
0485 17 80 86



VOUS CHERCHEZ un emploi ?

Les «jobcoachs» de la Mire BW (Mission régionale pour l'emploi en Brabant wallon) recherchent avec vous les postes de travail disponibles qui vous conviennent. Ils prennent contact avec les entreprises et négocient avec vous les modalités du contrat de travail.

La Mire BW organise des formations (avec stage pratique en entreprise) de vendeur-caissier-réassortisseur, technicien de surface en milieu hospitalier, commis de cuisine et de salle... Elle propose aussi des modules courts (24 heures) de recherche d'emploi.

La Mire BW s'adresse aux demandeurs d'emploi du Brabant wallon qui répondent à l'un des critères suivants : ne pas avoir de

diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, avoir minimum 2 ans de chômage sur les 3 dernières années, être bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale, être inscrit à l'AWIPH, être réfugié reconnu ou ressortissant étranger autorisé au séjour, réintégrer le marché de l'emploi après une longue période d'inactivité.

Ces services sont gratuits ! On vous reçoit sur rendez-vous, à Ottignies (à la Maison de l'Emploi, à la Maison de quartier du Bauloy ou au n°10 de l'av. des Mugnets) ou à Louvain-la-Neuve (dans les locaux de la Gestion Centre Ville, 6, rue du Poirier) ■



067/63 97 39
www.mirebw.be

Diplômés du supérieur et/ou expérimentés ?

JOB'jectif, en collaboration avec la Maison de l'Emploi d'Ottignies et le FOREM, propose 10 jours de formation intensive et gratuite pour demandeurs d'emploi diplômés du supérieur et/ou expérimentés, afin de «booster» leur recherche d'emploi. Du 22 avril au 6 mai, à la Maison de la Laïcité d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts). Séance d'information les 10 et 15 avril, à 10h, au même endroit.



0476/341 497

«Love Week»

Univers Santé vous invite à participer à la «Love Week» organisée à Louvain-la-Neuve, pour mettre en avant la vie affective et sexuelle.

- Théâtre-forum «Quel genre !», par la Compagnie Buissonnière. Le 23 avril, à 20h, au Centre Placet (rue des Sports, 2). PAF : 4€/ 2€ (étudiants).
- Rencontre inter-générationnelle «Notre vie sexuelle et affective est-elle perçue différemment selon notre âge, notre génération ?».

Le 24 avril, à 20h, au Croix du Sud 4-5, (Bâtiment Carnoy, parking 22). Gratuit.

- Conférence - débat «Le polyamour ou les amours pluriels», par Pierre-Yves Wauthier. Le 2 mai, à 20h, au Montesquieu 01 (rue Montesquieu, 32). PAF : 4€/ 2,5€ (étudiants).



010/47 28 28,
daniele.hallet@
uclouvain.be
www.univers-sante.be

Cycles de femmes

L'ASBL CEFA - service d'éducation permanente de Louvain-la-Neuve (sentier du Gorla, 8) - termine un cycle d'activités «Cycles de femmes, étapes de vie III». Au programme encore (PAF libre) :

- Projection de films : «Naissance, lettre filmée à ma fille», le 27 mars ; «Buiten de lente», le 29 mai. A 19h30, dans le Studio 11 (Agora) de Louvain-la-Neuve.
- Table-ronde autour de la maternité, le 18 avril, à 19h30, dans l'auditoire Thomas More 56.



010/47 28 61
010/47 42 25,
www.asblcefa.be, info@asblcefa.be

Seniors et étudiants sous le même toit

Les seniors souffrent souvent de solitude. Beaucoup d'étudiants peinent à trouver un «kot» bon marché.

Le logement intergénérationnel accompagné par l'ASBL «1 toit, 2 âges» permet de faire se rencontrer les demandes des uns et des autres. En effet, l'ASBL propose à

des seniors d'accueillir un étudiant, sélectionné en fonction de critères sérieux et fiables. L'ASBL suit l'évolution des binômes ainsi créés, tout au long de l'année.

info: 0472/94 82 77
www.1toit2ages.be

La Ville vous informe de cette opportunité mais attire néanmoins votre attention sur le fait que la loi belge ne peut empêcher personne de se domicilier à l'adresse où il

réside, même si le contrat de bail l'interdit. Le cas échéant, cela peut avoir des conséquences notamment sociales et fiscales. Cela dit, ce système fonctionne sans problème dans les villes où il a été mis en place (Bruxelles, Namur, Mons, Liège et Charleroi).

Info : 010/43 60 36 (service Logement de la Ville).

SECURITY CENTER

Ch **ROUZEEUW**

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE-PLACEMENT
NOTRE EXPÉRIENCE = VOTRE SÉCURITÉ

Serrurerie + Reproduction de clés
 Serrure de sécurité & électronique + Coffre fort
 Porte blindée & coupe feu + Contrôle d'accès
 Automatisation de portes

EVVA

WAVRE Chée. de Louvain, 371 • Tél. : 010.24.11.21
 Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30 Samedi de 10h à 17h
 info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

LE DOJO D'ASMADE

Atelier de MEDITATION
 le jeudi soir
 Cours de MASSAGE SHIATSU
 Massages individuels

17, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
 Tél.: 010 / 402 132 • asmade@skynet.be
 Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
 0476 / 216.881 Marc Nolmans

ambiance musicale assurée

EN TOUTE CONVICTION

LE 30 MARS 2013
Soirée italienne pour 20 € (hors boisson)
 au menu : minestrone, arancini (boute de riz)
 ou Escalope à la Parmigiana, tiramisu et panacotta

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :
 0494/73.07.98 ou 0494/73.07.99

LE 27 AVRIL 2013
SOIREE AFRICAINE

plat du jour à 6.5 € midi et soir
 du mardi au vendredi

Cafétéria Brasserie de la Plaine des Coquerées
 50A, Rue des Coquerées
 1341 Ceroux-Mousty

f cafétéria brasserie de la plaine des coquerées

service qualité

choix
livraison
stock
conseil

BigMat. Bien plus que des matériaux

GREZ-DOICEAU
 Chée de Wavre 362 | 1390 Grez-Doiceau
 T +32 (0)10/84.15.28 | info@bigmat.be
 www.bigmatgrezdoiceau.be

BigMat
 Matériaux et conseils pour vivre mieux

La Biosphère
 Grand Marché Bio

Boulevard du Centenaire, 8
 1325 Dion-Valmont
 (E411, sortie 8)

Tél.: 010 / 24 34 41
 Fax : 010 / 22 66 24
 E-Mail : info@labiosphere.be
 Site : www.labiosphere.be

Heures d'ouverture de La Biosphère :
 Lundi de 13h à 19h
 Mardi au vendredi de 9h30 à 19h
 Samedi de 9h30 à 18h
 Dimanche de 9h à 13h

La carte pogio club donnant droit à 2.5% de remise

Pogio



➤ RISTOURNES COMMUNALES eau – électricité – 2013

1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

RISTOURNES SUR L'EAU UNIQUEMENT

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date – il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage – à la gratuité de :

12 m³ avec 3 enfants,
16 m³ avec 4 enfants,
20 m³ avec 5 enfants,
24 m³ avec 6 enfants,
28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procédera directement au remboursement.

Les ressources (revenu imposable globalement), prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

- pour 3 enfants à charge : 47.604,62 euros
- pour 4 enfants à charge : 52.254,41 euros
- pour 5 enfants à charge : 56.904,20 euros
- pour 6 enfants à charge : 61.553,98 euros
- pour 7 enfants à charge et plus : 66.203,78 euros

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2012, revenus 2011, ou autre preuve de revenu si le demandeur n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant, joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage.

2. RISTOURNES REVENUS MODESTES

RISTOURNES SUR L'EAU ET L'ELECTRICITE

Pour l'année 2013, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 euros sur la consommation d'eau et 31,00 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 16.306,86 euros augmentée de 3.018,84 euros par personne à charge ou cohabitante. Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2012, revenus 2011, ou une preuve des ressources si le demandeur n'est pas imposable ;
- 2) Attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) Une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité.

REMARQUES IMPORTANTES

1. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque.
2. Pour être valable, la déclaration, certifiée sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 30 mai 2013 au plus tard.
3. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
4. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.

Merci de laisser le formulaire entier

**DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION
D'EAU-D'ELECTRICITE - REVENUS MODESTES - FAMILLES
NOMBREUSES - ANNEE 2013**

A remettre à l'administration communale, Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies pour ce 30 mai au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération

Demandeur : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) le..... Numéro National
Rue..... N°..... Bte.....
Code postal..... N° compte bancaire

**A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES
pour la ristourne EAU - ELECTRICITE**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépassent pas 16.306,86 euros augmentés de 3.018,84 euros par personne à charge ou cohabitante

Date [] [] [] 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE - IMPOSITION 2012 - REV. 2011 OU AUTRE PREUVE DE REVENU SI PAS IMPOSABLE
Signature 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE
5) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU

A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom Prénom Date de naissance.....
1.....
2.....
3.....
4.....
5.....
6 et plus

Date [] [] [] 1) JOINDRE UNE COPIE AVERTISSEMENT DE EXTRAIT RÔLE - IMPOSITION 2012 - REV. 2011 OU AUTRE PREUVE DE REVENU SI PAS IMPOSABLE.
Signature 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 18 ANS
3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
4) COPIE DE LA DERNIERE FACTURE DE L'IECBW OU DECOMPTE DES CHARGES DU SYNDIC

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, Service Social, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le jeudi 30 mai au plus tard (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et les samedis 11, 18 et 25 mai 2013 de 9 à 11 heures). Tout dossier incomplet sera refusé. Renseignements complémentaires : 010/43.61.70.



Tom & Co

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

Av. des Métallurgistes • 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be

TOM & Co BEAUTY
Toilettage - Trimsalon

Rendez-vous: 0479/46.17.53



Vente et pose de tous types de clôtures

Ets
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Cérroux-Mousty

010/61 81 61



GEOFFREY WILMART

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0475/75 49 44 • Fax 010/61 10 33



VENEZ NOUS REJOINDRE LE 1^{ER} JUIN

DÈS 14H00

A LA FANCY FAIR

SUR LE THEME DU CIRQUE

ÉCOLE FONDAMENTALE NOTRE-DAME

Avenue des Iris, 14 - 1341 Cérroux-Mousty
Tél. : 010/61.41.18 - Fax : 010/61.39.91
Email : notredamecm@hotmail.com
Site : www.impact-com.be/notre_dame
Contact: David Foret, directeur

Nos antennes GSM SOUS CONTRÔLE

Des spécialistes de l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) ont mesuré le niveau des champs électromagnétiques émis par les antennes GSM présentes à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 26 février. Le cadastre du rayonnement – en ligne sur notre site – sera mis à jour, dès que les résultats des nouvelles mesures seront connus.

Vous les avez peut-être croisés, le 26 février. Munis d'un « analyseur de spectre », Benjamin Vatoz et Pierre Moureaux, de l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP), ont effectué des relevés en différents points de la ville (sur notre photo, au Cœur de Ville d'Ottignies), pour y observer l'évolution du niveau des champs électromagnétiques générés par les antennes de télécommunication.

« Notre sonde permet de relever l'intensité du champ produit, pour chaque type d'antenne », explique Pierre Moureaux. Nous avons une valeur globale, mais également le détail pour chaque source : télévision, radio, tétra (réseau Astrid des police et pompiers), bande GSM. Pour celle-ci, l'appareil distingue les différents opérateurs : Base, Belgacom-Proximus et Mobistar. »

Un cadastre régulièrement mis à jour

Un groupe de travail Ville-UCL a été créé en 2007/2008, pour décider des mesures à mettre en place afin d'évaluer le niveau des champs électromagnétiques émis par les antennes GSM présentes à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Un cadastre du rayonnement a été établi, consultable sur notre site www.olln.be depuis fin 2008.



Des spécialistes de l'ISSeP ont mesuré le niveau des champs électromagnétiques émis par les antennes présentes notamment au centre d'Ottignies

Le groupe de travail a prévu qu'une partie des mesures soient renouvelées, chaque année.

« Ces mesures régulières – effectuées par un bureau indépendant – permettent d'établir une carte des niveaux émis, de mettre en évidence des antennes (radio) non autorisées et de les faire supprimer, de vérifier qu'aucun des opérateurs ne dépasse la norme des 3v/m pour les antennes qu'il gère », explique l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier.

Les données seront mises à jour sur notre site, dès que les résultats des nouvelles mesures seront connus.

Notre Ville se félicite d'être la première à avoir établi pareil cadastre, à le mettre à jour et à réaliser des mesures de contrôle régulières. ■

A la demande des riverains

Le saviez-vous ? L'ISSeP effectue gratuitement, à la demande de particuliers résidant à proximité d'antennes émettrices, des mesures d'intensité du rayonnement électromagnétique en vue de contrôler le respect de la norme applicable en Région wallonne.

La demande doit être introduite au 070/23 30 01.



DES SACS OFFERTS pour les déchets verts

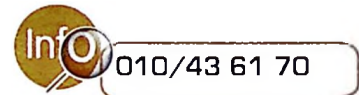
L'évacuation des déchets verts de jardin peut poser problème aux personnes âgées et/ou handicapées.

La Ville a mis en place un service de collecte des déchets organiques qui permet, entre autres, de valoriser les tontes de pelouse. Elle a dès lors décidé d'accorder gratuitement - après enquête sociale - 50 sacs biodégradables (pour l'année 2013) aux personnes âgées (dès 60 ans) et/ou handi-

capées et disposant d'un jardin. Les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne doivent pas dépasser 16.306,86€ augmentés de 3.018,84€ par personne à charge ou cohabitante.

Les demandes (via le bon à

découper ci-dessous) sont à introduire auprès du service Social (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies) jusqu'au 30 septembre, du lundi au jeudi, de 9 à 11h. ■



Enquête ramassage des déchets verts



NOM, Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
	Tél.	
Montant mensuel des revenus	euros - (Joindre le dernier avertissement extrait de rôle)	
Handicap	<input type="checkbox"/> Oui	Est-il reconnu ?	<input type="checkbox"/> Oui si oui, joindre une preuve
	<input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> non

Composition du ménage : personnes (joindre attestation d'études pour les enfants de + de 18 ans).

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le..... Signature

Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

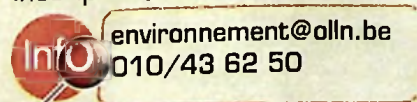
Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées (et non abandonnées) en tas devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes.

Les tas de feuilles, les tiges de rosiers, les tailles de petite haie et autres branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

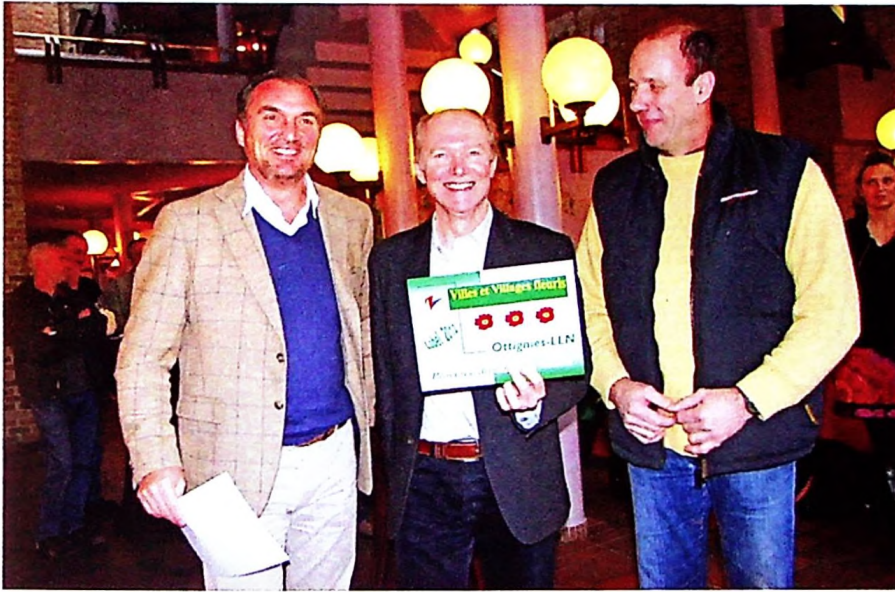
- Semaine du 2 avril : Limelette
- Semaine du 8 avril : Céroux-Mousty
- Semaine du 15 avril : Ottignies
- Semaine du 22 avril : Louvain-la-Neuve

Inscription, avant le 2 avril:



TROIS FLEURS provinciales

Ottignies-Louvain-la-Neuve a obtenu le label « trois fleurs » au concours provincial « Villes et villages fleuris 2012 », comme en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 ! Un bel encouragement pour la vingtaine d'ouvriers qui travaillent dans notre service « Espaces verts ».



Aux côtés du député provincial en charge de l'Environnement Marc Bastin, le bourgmestre Jean-Luc Roland et le représentant du service Espace verts Jacques Ponthière, ravis du label « trois fleurs » octroyé à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

La Province a décerné ses labels « Villes et villages fleuris », le 29 janvier au domaine du Bois des Rêves. Quelque dix communes ont participé au concours, en 2012. Comme chaque année depuis 2007, notre Ville a obtenu trois fleurs. Mais pour la première fois, une autre commune l'a rejointe en haut du podium : Nivelles, dont la Grand-Place vient d'être rénovée.

« Il y a un réel engouement pour faire en sorte que les communes soient de mieux en mieux fleuries. Les citoyens accordent énormément d'importance à la propreté et l'embellissement de leur cadre de vie », a déclaré le député provincial en charge de l'Environnement Marc Bastin, avant de proclamer les résultats. « La Province est en train de réfléchir à un type de subside pour encourager les communes à poursuivre leurs efforts dans cette matière. »

En attendant, la Province a commandé un film au spécialiste

des jardins Luc Noël. Pédagogique, le documentaire couvre tous les aspects du métier : du choix des plantes à l'entretien et l'arrosage, en passant par la préparation de la terre, les plantations... De nombreuses séquences ont été tournées dans notre ville. Le résultat a été projeté le 13 mars au Cinéscope, devant une salle composée en majorité des acteurs en charge du fleurissement en Brabant wallon. La Province envisage de le diffuser via TV Com et/ou la RTBF.

Bleu clair en 2013

Notre service Espaces verts compte une vingtaine d'ouvriers (13 pour Ottignies/Limelette/Céroux-Mousty et 7 pour Louvain-la-Neuve), qui veillent à ce que nos ronds-points et parterres soient beaux en toutes saisons. Ils assurent aussi les plantations et l'arrosage des paniers suspendus.

« L'an dernier, nous avons commencé à remplacer nos paniers par des

vasques à réserve d'eau, beaucoup plus faciles et rapides à arroser », explique le représentant du service Espaces verts Jacques Ponthière. « Les vasques nécessitent moins de terreau et le fleurissement est meilleur ! »

2013 sera l'année de la couleur bleu clair. On la verra prédominer un peu partout dans notre ville, toujours à côté de couleurs assorties.

« Nous aurons aussi de nouveaux espaces à fleurir, notamment les environs de l'antenne communale à la voie des Hennuyers. Chaque fois que des voiries sont réaménagées, nous y renouvelons les plantations. »

Présent à l'occasion de la remise des labels, le bourgmestre Jean-Luc Roland a annoncé que l'arrosage à cheval serait reconduit, cet été à Louvain-la-Neuve. Il pourrait même être étendu sur une période un peu plus longue. Ce projet fait l'unanimité auprès des habitants. Non seulement le cheval est moins bruyant/polluant que le tracteur utilisé durant l'année, mais c'est aussi un bel exemple d'intégration, par l'emploi, des personnes handicapées.

Huit autres communes

En remettant cette distinction, la Province entend inciter les municipalités à embellir leurs centres, stimuler aussi les particuliers à fleurir leurs façades et soigner les jardins situés à front de rue.

Le label a été décerné à huit autres communes qui offrent un cadre de vie floral intéressant à leurs habitants. Jodoigne, Wavre, Villers-la-Ville et Ittre ont obtenu deux fleurs ; Rebecq, Tubize, La Hulpe et Grez-Doiceau, une fleur. ■



Que faire des « encombrants » ? COLLECTE À LA DEMANDE !

Depuis le 1^{er} mars, la Ville fait un geste supplémentaire en assumant 100% du coût de l'enlèvement des objets qui vous « encombrant » et peuvent connaître une deuxième vie: meubles, électroménager, vêtements, vélos ... en bon état. 3m³/par trimestre/par ménage. A la demande au 067 / 68 55 10. Info sur www.redyle.be

La collecte des autres encombrants se fait à la demande au 0800 490 57. Vous payez 5€ par enlèvement et la Ville prend en charge le surplus.

Les avantages de ce système :

- il est plus écologique : les encombrants réutilisables connaissent une deuxième vie.
- la liste des déchets autorisés à la collecte est plus longue. ■

Besoin d'espace chez vous ?
Mobilier & électroménager

Collecte gratuite d'objets réutilisables*
Une seconde vie pour vos objets et enlèvement de vos encombrants !



067/68.55.10
www.redyle.be

ENCOMBRANTS UNIQUEMENT

*Tous les déchets sont à déposer à la déchetterie de la Ville de Nivelles. Les objets réutilisables sont collectés gratuitement. Les autres encombrants sont collectés moyennant un paiement de 5€ par enlèvement. Les objets réutilisables sont collectés gratuitement. Les autres encombrants sont collectés moyennant un paiement de 5€ par enlèvement.

Besoin d'espace chez vous ?
Mobilier & électroménager

Collecte à domicile des déchets encombrants
Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants non réutilisables et êtes dans l'incapacité de vous rendre au parc à conteneurs ?

Contactez l'IBW au
0800 49 057

un rendez-vous sera pris dans les semaines qui suivent

CONDITIONS:
- Objets réutilisables: meubles, électroménager, vêtements, chaussures, jouets, etc.
- Objets non réutilisables: appareils électroménagers, appareils ménagers, etc.
- Objets dangereux: produits chimiques, produits inflammables, etc.
- Objets encombrants: meubles, électroménager, etc.

OBJETS REUTILISABLES

En cas d'absence, de non paiement ou de non conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé!



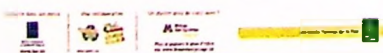
www.oln.be/fr/mon-environnement/enlèvement-des-encombrants.html

COLLECTE de vélos

Donnez une seconde vie à vos vélos ! Déposez-les au parc à conteneurs, le samedi 20 avril. Ils seront recyclés dans le cadre des ateliers vélos organisés par notre Cellule de développement communautaire.

Offrez une 2^e vie à votre vélo

Collecte de **VÉLOS**
dans les **PARCS**
à conteneurs



Deux quartiers « Zéro herbicides »

La Ville et l'ASBL Adalia projettent de définir quelques zones « sans herbicides » (où plus personne ne recourra aux herbicides), dans deux quartiers « test » : le Buston et le Biéreau.

Chacun (Ville, habitants, entreprises) s'engagera à respecter la consigne, en signant une charte.

Des séances d'information seront programmées à la fin avril.



010/43 62 00
environnement@oln.be



environnement@oln.be

SPORT
CULTURE



ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - AQUAFIT
ECOLE DE JUDO

Tout public

010 400 501
sport-culture.be

CLOTURES
DETHY

LIMELETTE-OTTIGNIES
010/41.50.88

TPG 2.23.86

L'atelier de Muriel
Muriel DESTEXHE

41 Rue de Chaumont-1325 Longueville

♥ **Bientôt la fête des mamans!**

Je réalise pour vous vos cadeaux personnalisés sur bois, porcelaine, textile, mur... ♥

Allez sur mon nouveau site:
www.latelierdemuriel.be
Gsm 0476 411 952






CONCOURS DES PLUS BELLES DÉCORATIONS DE NOËL
Les 3 commerces gagnants



Le Lys d'Or
Fleurs

23 Chaussée Provinciale
1341 Céroux-Mousty
Tél. 010/41 38 68
Fax 010/41 03 64

www.lysdorfleuriste.be
(C'est un e-commerce également)
delens@lysdorfleuriste.be

CAFE - RESTAURANT



La Galoute

Rue Rabelais, 23
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/ 45 13 81

Ouvert du lundi au samedi
de 8h00 à 01h00
le dimanche de 14h00 à 1h00



LIBRAIRIE-CONSEIL
Grand choix de livres
Commande de livres avec suivi

Librairie «Le Petit Bouquineur»
Michel Ramboux
Rue des fusillés, 2 - 1340 Ottignies
Tél: (0032)10 / 41 75 30 - Fax: (0032) 10 / 41 56 94
www.petitbouquineur.be - petit.bouquineur@skynet.be

LE CARNAVAL des jeux vidéo

Le soleil était au rendez-vous, le 13 février, pour faire ressortir les mille et une couleurs des chars des 16 régionales de l'UCL présentes au carnaval de la Fédé.



Barbie, Harry Potter et ses amis sorciers... vous les reconnaissez ?!

Barbie et Ken, les Tortues Ninja, Harry Potter et ses amis sorciers, Pacman, Mario Bross... ils s'étaient tous donné rendez-vous, le 13 février, au carnaval de la Fédération wallonne des régionales de l'UCL. Et pour cause : celui-ci était placé sur le thème des jeux vidéo.

Partis de la place des Sports aux alentours de 13h, les chars des 16 régionales de l'UCL ont emprunté les rues de l'Hocaille, des Blancs Chevaux et la voie Cardijn, avant de se retrouver sur la Grand-Place. En tête, M. et Mme Gouyasse, les géants d'Ath. En réalité, deux copies, un peu moins hautes que les originaux. Mais très lourdes malgré tout : plus de 100 kg pour monsieur et 80 pour madame.

Deux semaines de travail

La BW n'était pas peu fière de

trimballer son Pacman gourmand. « *Quand nous arriverons sur la Grand-Place, nous inviterons les enfants à parcourir un labyrinthe avant de casser quatre pignatas en forme de fantômes et remplies de bonbons* », explique Anthony Serpe, président de la BW.

La Liégeoise était présente en nombre : une cinquantaine d'apprentis sorciers, autour d'Harry Potter, Ron Weasley, Drago Malefoy... « *Tout le monde est là : Luna Lovegood, Hagrid, Rogue, Dumbledore bien sûr... et l'elfe Dobby* », constate Camille Doucet, responsable culture de la Liégeoise. « *La construction du char a pris deux semaines. Il a d'abord fallu faire la forme du château de Poudlard, à l'aide de grillage et de papier mâché, avant de peindre celui-ci. D'un côté nous avons conçu une serre repré-*

sentant le domaine d'Hagrid, avec le saule cogneur. Nous avons prévu d'y faire gambader un lapin ! De l'autre côté, c'est la pièce du professeur Rogue, avec des objets bizarres – un lézard, un corbeau, d'anciens flacons de pharmacie... – récupérés notamment chez nos parents et grands-parents. »

Les membres de la régionale des cantons de l'Est, Eumavia, étaient déguisés en Tortues Ninja. « *Nous avons organisé un petit workshop, hier soir, pour expliquer à chacun comment fabriquer une carapace de tortue* », précise Zok, responsable de la décoration.

Adieu Bonhomme Hiver

« *Nous avons eu quelques soucis pour faire les formes arrondies du capot avant du cabriolet de Barbie ! Il a aussi fallu commander 29 perruques* », se souvient Clémence Agneessens, vice-présidente de la Montoise.

Les représentants de la Fédé – déguisés, eux, en Mario Bross – étaient ravis du succès de leur initiative. « *Notre carnaval existe depuis plus de 20 ans, pour animer les rues de la ville et rassembler les familles autour d'une activité organisée par les étudiants* », rappelle Mickaël Temporao, vice-président de la Fédé.

Les enfants ont participé à des animations pendant que les chars défilaient devant un jury composé de représentants de l'UCL, des habitants et des étudiants. Les festivités se sont terminées par le brûlage de Bonhomme Hiver. ■

RÉCOMPENSÉS

pour leur déco de Noël

Les vitrines de «La Galoute», «Le Petit Bouquineur» et «Le Lys d'Or» ont séduit les membres du jury du concours de décorations de Noël. Dans la catégorie des habitants, c'est Eric Namur, du clos des Colombes, qui a remporté le 1^{er} Prix.



Ils ont décoré leurs vitrines et leurs façades pour mettre de la lumière au cœur de l'hiver.

Quelque 25 habitants et 18 commerçants de notre ville ont participé à la 6^e édition du concours de décorations de Noël. La remise des prix avait lieu le 6 février, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Les prix ont été remis par les échevins des Fêtes Benoît Jacob et du Commerce Cédric du Monceau. L'échevin des Fêtes a expliqué comment les membres du jury (deux citoyennes et deux représentants de l'administration) avaient évalué les décorations en tenant compte de plusieurs critères : l'originalité des décors, la créativité, l'harmonie des couleurs, le respect de l'environnement et de l'esprit développement durable...

«La joie d'une ville vient de ce que chacun s'enflamme pour faire un petit quelque chose pour la rendre encore plus belle», a déclaré l'échevin du Commerce, avant de communiquer les noms des gagnants de la catégorie «commerces» : le restaurant/café de Louvain-la-Neuve «La Galoute», le fleuriste de Mousty «Le Lys d'Or» et le libraire d'Ottignies «Le Petit bouquineur». L'éditeur Redline leur offre une publicité dans le Bulletin communal. L'échevin a remis un coffret «Friand de Culture» à sept autres commerçants qui ont fait un effort particulier pour agrémenter leur vitrine durant les fêtes. Parmi eux, la gérante de la coutellerie du

Douaire. «Nous sommes favorables à l'implantation, à Ottignies, de commerces spécialisés qui offrent un vrai service», a signalé Cédric du Monceau.

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob a dévoilé le palmarès dans la catégorie «habitants» : le 1^{er} Prix revient à Eric Namur, du clos des Colombes (Limelette) ; le 2^e Prix, à Jean-Pierre Marneffe, de la rue des Renoncules (Mousty) ; les 3^e et 4^e Prix, à Alain Vanderlin, de la rue Franz Defnet (Céroux-Mousty), et à Yves Jacob, de l'avenue de Jassans (Limelette). Ils ont chacun reçu un chèque cadeau à valoir dans les commerces qui ont participé au concours.

Pas seulement pour les fêtes

«Cette année, nous avons particulièrement travaillé l'éclairage extérieur, avec des guirlandes placées à la fois sur la façade et les arbres voisins. Nous avons aussi fixé des branches de sapin tout autour de la porte d'entrée», explique le libraire du Petit Bouquineur Michel Ramboux, installé au bas de la chaussée de La Croix depuis 1995.

Marc Delens, qui tient Le Lys d'Or depuis 40 ans, sur la place de Mousty, est ravi de sa distinction... mais insiste sur l'importance d'avoir une vitrine attractive tout au long de l'année. Il change la décoration chaque semaine. Après Noël, c'est

la Saint-Valentin, l'arrivée du printemps, Pâques... «On travaille avec les fleurs de saison, il y a toujours des nouveautés. Nous avons la chance de pouvoir présenter nos fleurs dans les vitrines plutôt qu'à l'arrière du magasin.»

Pour lutter contre la grisaille

Même si leur maison se situe au bout d'une rue en cul-de-sac, Jean-Pierre et Corine Marneffe mettent un point d'honneur à décorer leur façade. «On le fait d'abord pour nous ! A l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de la maison. Cela permet de lutter contre la grisaille et la tristesse de l'hiver !»

Guirlandes lumineuses, Pères Noël, animaux (un grand renne, un écureuil, un pingouin...) sont de sortie, dans une ambiance en blanc et bleu, avec une pointe de rouge. Heureusement, les ampoules led sont moins énergivores que les éclairages utilisés par le passé.

«Nous regrettons le manque d'émulation. Ce serait chouette que tout le monde éclaire sa maison ! Evidemment, il faut s'y connaître un peu en électricité. Il y a beaucoup de raccordements. Toutes les fiches se trouvent dans une armoire étanche, à l'extérieur. C'est une vraie centrale électrique», constate Corine Marneffe.

Yves Jacob – un fidèle du concours, lui aussi – a commencé à réfléchir à sa décoration en septembre. «C'est que l'ensemble est fabriqué maison». Cette année, il a conçu un avion en bois, avec un Père Noël qui parachutait des cadeaux. «Il y avait aussi la décoration habituelle, composée de néons et de figurines. Les parterres étaient entourés de tubes de couleur qui clignotaient, cela faisait un peu «Walt Disney» ! Les voisins ont trouvé ça super !»

Les membres du jury aussi ! Félicitations à tous ! ■

Centre de Loisirs Actifs : BIENTÔT L'ÉTÉ !

Les plaines de vacances organisées par la Ville se dérouleront du 8 juillet au 23 août (la première quinzaine de juillet, pour les ados), à Blocry (école communale) et aux Coquerées (école communale).

Le Centre de Loisirs Actifs (CLA) réitère son projet pédagogique novateur en proposant à votre(vos) enfant(s) des vacances basées sur le libre choix d'activités et le respect des rythmes de chacun.

- Pour les 3-6 ans : « Bienvenue dans le monde de CLA » : psychomotricité, jeux symboliques, ateliers créatifs, promenades, coin doux/lecture, pataugeoire...
- Pour les 6-12 ans : « activités dynamisantes dans un monde de jeux » : grands jeux, balades, piscine, ateliers créatifs et culinaires...
- Pour les ados (13-16 ans) : projet – à construire ensemble – de vacances participatives à la mer : char à voile, cerf-volant...

Pour les 3-6 et 6-12 ans, l'inscription se fait à la semaine. Les ados, eux, s'inscrivent pour l'entièreté du séjour.

Attention, les places sont limitées : ne tardez pas à inscrire votre (vos) enfant(s).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 31 mai, « on line » sur le site internet de la Ville (www.oln.be) ou via un document papier à remplir à l'administration communale. ■



Formation à l'animation

Le CLA organise des formations d'animateurs reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, permettant d'obtenir le brevet d'animateur de centre de vacances. Ces formations sont ouvertes aux jeunes (17 ans et plus) désirant devenir animateurs. Elles sont organisées chaque année, durant le congé de printemps, en collaboration avec les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active). Le stage pratique se fait durant l'été.

Déjà en possession du brevet d'animateur ou de coordinateur, tu cherches un travail dans l'animation pour cet été 2013 ? Envoie ton CV ou demande le formulaire ad hoc, avant le 15 mai!



Service Enseignement & Extrascolaire
010/43 61 94
plainescla@oln.be

Un film évoquant le 20 avril 1944

Le 20 avril 1944, peu avant 23h, le ciel s'est éclairé de centaines de fusées précédant un déferlement de bombes larguées par l'aviation anglaise (RAF) et destinées à détruire le nœud ferroviaire important que constituait la gare d'Ottignies. Une grande partie de ces bombes a touché chacun des villages, occasionnant de nombreux dégâts immobiliers et tuant plus de 80 personnes.

Le Cercle d'Histoire vous invite à la projection d'un film réalisé en 2012 à partir d'interviews de témoins des événements qui se sont déroulés de 20 avril 1944. La projection aura lieu le 21 avril, à 15h30, à la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies). Entrée gratuite.



010/61 20 54

SIX ORDINATEURS et un animateur

Un nouvel Espace Public Numérique (EPN) – projet de la Ville, soutenu par la Région – est accessible aux habitants, depuis le 1^{er} mars.

Situé sur la place du Centre (à Ottignies, entrée par le Bd Martin), il est équipé de six ordinateurs et d'une connexion Internet. Vous y avez accès librement le mardi (de 17 à 19h), le mercredi (de 14 à 16h) et le vendredi (de 10 à 12h).

Vous pouvez également y suivre des formations, les lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 11h30 : le système d'exploitation Windows, l'Internet, le moteur de recherche Google, le courrier électronique, la gestion des dossiers et la sauvegarde de documents, le traitement de texte... ■



010/43 64 84
epn@alln.be



Nos habitants PUBLIENT



La Cérusienne Nathalie Demain publie «Le guide des promenades à pied et à vélo en Brabant wallon – balades au fil de l'eau» aux éditions Racine. Itinéraires de 6 à 15km hors des sentiers battus, pour découvrir des ruisseaux et ruisselets affluents de la Dyle ou de la Senne. 17,95€. Sortie avril 2013. Disponible en librairie, dans certains magasins de sport et auprès de l'auteure (0478/61 38 61).



La Limelettoise Nicole Darchambeau publie «Ma cuisine antigaspi» aux Editions Les Capucines. Une réponse pratique à l'alimentation industrielle. Comment améliorer son alimentation, en privilégier la qualité et augmenter son plaisir gustatif, à petit prix? Pour tirer un vrai bonheur d'un besoin vital ! Recettes à l'appui.

010/41 13 47 – 10€ – <http://www.editions-lescapucines.be>

Marchez le dimanche !

Créé au début des années 70, le Cercle des promeneurs d'Ottignies prône « L'amitié par la marche ». Non seulement la marche est bonne pour la santé, mais elle permet aussi de sortir de l'isolement social.

Tous les dimanches, les promeneurs se rendent dans un club de marche qui organise des circuits

de 5, 10, 15 km et plus. Chacun marche à son rythme, sur la distance qu'il souhaite. Les parcours, fléchés, sont sélectionnés en fonction de la beauté des paysages.

Rendez-vous à 8h30, sur la place du Centre (Ottignies), pour une répartition dans les véhicules disponibles. Devenir membre vous coûtera 8€.



010/68 90 99 (soir) ou
<http://home.scarlet.be/cpottignies>

Notre, nos identités

« Génération Espoir » vous invite à participer au projet « Divers-cité », sur la question du vivre ensemble à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Trois après-midi de débat participatif ont eu lieu, en 2011 et 2012, sur

« La cohabitation des différents groupes culturels et sociaux à Ottignies-Louvain-la-Neuve », « Femme d'ici, et d'ailleurs... Quels préjugés ? », « Ottignies-Louvain-la-Neuve plurielle ? ».

Prochain rendez-vous : « Notre, nos identités », le samedi 27 avril,

à 14h, à la Ferme du Douaire. Bienvenue à tous !



010/41 22 03
0484/66 62 32
generationespoir@mail.be

Fête Kiwanis des enfants

Le club Kiwanis Ottignies Coeur de Ville participe à la 5^e Fête Kiwanis des Enfants organisée par les clubs Kiwanis du Brabant wallon, le dimanche 28 avril, de 10 à 18h, au Parc à Mitrailles (PAMexpo) de Court-Saint-Etienne.

Une quarantaine d'animations seront accessibles, gratuitement

ou pour un prix allant de 0.50 à 2€: circuit de quads, châteaux gonflables, clown, manège de poneys, nombreux jeux de bois, pêches aux canards, grimage, atelier peinture, trampoline, tunnel Laser, circuits de voitures électriques...

Les clubs Kiwanis offrent cette

journée aux enfants des associations qu'ils aident tout au long de l'année. La fête est aussi accessible au grand public, l'entrée est gratuite.



0486/544 151

kiwanis.fke@hotmail.be

www.fetekiwanisdesenfants.org

Rallye du Rotary



À côté des représentants du Rotary (Pierre Lebrun et Nicolas Van der Maren), la présidente et une administratrice de la Maison Maternelle (Brigitte Terlinden et Dominique Van Damme) ainsi que la présidente de l'Entraide de Blocry (Sarah Muller).

Fondé en 1998, le Rotary Club de Louvain-la-Neuve compte 25 membres aujourd'hui. Il aide plusieurs associations locales, notamment l'Escalpade, l'ASBL

Jennifer, le Jardin dans l'hôpital aux Clairs Vallons, le Collectif des Femmes, la Maison maternelle et l'Entraide de Blocry.

Après l'organisation de l'avant-première du film «Le monde fantastique d'Oz», le 10 mars dernier (notre photo), il programme la 11^e édition de son désormais traditionnel rallye d'ancêtres Terlou, avec le Rotary Club Bruxelles-Tercoigne. Elle aura lieu le dimanche 21 avril, au départ du Château de Petit-Leez.

Inscription : 150€ (voiture+pilote+co-pilote, comprenant la participation au buffet à l'arrivée). Toute proposition de sponsoring est la bienvenue.



0475/374 599

0478/681 707

Rallye des Copains

L'ASBL «Coup de Pouce à l'Avenir» – dont le siège social est situé à Ottignies et qui regroupe des parents et des jeunes handicapés mentaux dont beaucoup sont originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve – organise son 6^e rallye des Copains, le dimanche 5 mai.

Ce rallye touristique automobile a pour ambition de créer des tandems inhabituels, pour amener deux mondes différents à se côtoyer dans la bonne humeur. Le monde extraordinaire des jeunes porteurs d'un handicap mental

léger à modéré vous promet une journée conviviale, légère et sympathique, sur le thème de l'eau. Le rallye se terminera par un barbecue et une après-midi consacrée notamment à la visite du musée de l'Eau et de la Fontaine de Genval.



010/41 47 64

0473/04 08 93

www.cpouce.be

Apprenez les langues gratuitement

La Wallonie vous propose d'apprendre gratuitement le néerlandais, l'anglais, l'allemand ou le français, par Internet : où vous voulez et quand vous voulez !

Inscrivez-vous sur le site www.wallangues.be

OCCUPER LES JEUNES pendant les « jours blancs »

Du 20 au 30 juin, les élèves de l'enseignement secondaire (3^e, 4^e, 5^e et 6^e année) pourront participer à des actions citoyennes. Les inscriptions sont ouvertes !

Le projet « Délibère-toi » est né en 2011, de réflexions menées au sein d'une série d'associations locales qui souhaitaient rendre la période des délibérations plus citoyenne, plus solidaire, moins risquée et moins vide de sens.

Les deux premières éditions ont remporté un grand succès : de nombreux jeunes ont mené des actions citoyennes, pour la Croix-Rouge, l'ASBL Sans Collier, le Contrat de Rivière Dyle-Gette, la Maison du Développement Durable,

plusieurs homes pour personnes âgées, l'ASBL Gratte, la télévision communautaire TV Com...

Cette année, les actions citoyennes se dérouleront du 20 au 30 juin. Il s'agit d'un service rendu à un partenaire qui n'a pas les moyens de réaliser lui-même son projet. Mais c'est surtout une occasion de rencontre (entre jeunes et moins jeunes, avec des acteurs sociaux et des professionnels), de découverte et d'échange (afin d'acquérir et d'offrir des compétences).

Différents secteurs d'activités sont proposés: solidarité, enfance-jeunesse, handicap, santé, environnement, travail manuel, médias et mise en place du festival culturel « Délibère-toi ».

Plus de 600 « stages » sont disponibles ; les inscriptions sont ouvertes !



www.deliberetoi.be

Au pub des Dominicains

Les Dominicains animent le pub Le Blackfriars» (avenue René Magritte, 7, à Louvain-la-Neuve). Ils y accueillent régulièrement une personnalité invitée à présenter – dans le cadre de sa « spécialité » – sa vision des choses, son témoignage, ses convictions... en privilégiant le dialogue, l'échange de vues, dans un cadre convivial et avec le souci d'une grande ouverture d'esprit.

Les prochains invités seront Philippe de Biolley (laïc dominicain, coach), le 16 avril, à 20h (« Comment donner du sens à ma vie ? ») ; Olivier Riaudel (dominicain, professeur à l'UCL), 7 mai, à 20h (« Je dis quoi quand je dis Dieu ? ») ; Damien Dejemeppe (directeur du collège Martin V), le 21 mai, à 20h (« Les défis d'un enseignement libre »).

Programme complet sur www.dominicains.be



010/45 82 35
(Blackfriars),
010/23 31 90
(Dominicains)

Stage de balle pelote

L'école des jeunes de la balle pelote d'Ottignies organise un stage d'initiation au « One Wall » et à la balle pelote, du 8 au 12 avril, de 9 à 16h (au ballodrome, rue de l'Invasion, 80). Ce stage est ouvert aux enfants de 8 à 14 ans. L'accès est gratuit.



0477/18 00 71
www.ballepeloteottignies.be



La saison des brocantes

Amateurs de brocantes, voici les prochains rendez-vous à ne pas manquer !

Les 27-28 avril

Brocante humanitaire de Clerlande, de 10 à 17h (chez les Bénédictines, au 82 de la rue du Monastère, à Rixensart)

Le 1^{er} mai

Bon Air (face au centre sportif des Coquerées)
0476/231 780 ou
brocante.bon.air@hotmail.be

Le 9 mai

Mousty, rue de Spangen
0492/82 58 87

Le 19 mai

Limelette, avenue Georgin
Déjà la 25^e édition ! Pour fêter ça : village des enfants, animations musicales, danse, clown...

010/41 42 73

Le 20 mai

Céroux, place Communale
010/61 51 68

Le 26 mai

Ottignies, rue des Fusillés
brocantedelaruedesfusilles@yahoo.com

Le 2 juin

Mousty, rue de la Station
Dans le cadre de la fête de la place de Mousty
Pêche aux canards, tir à pipe, carrousel, château gonflable...
010/41 27 59 ou
lepifin@hotmail.be

UN PARCOURS « QR CODES » à Louvain-la-Neuve

L'Office du Tourisme - Inforville a fêté ses 5 ans, le 8 mars. Les invités ont appris qu'un nouvel outil « QR codes » serait lancé en 2014, pour permettre aux visiteurs individuels de découvrir Louvain-la-Neuve de manière interactive, complète et ludique.



Laetitia Losfeld et Philippe Piette envisagent de mettre en place un parcours « QR codes », à Louvain-la-Neuve.

Situé dans la galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve, l'Office du Tourisme - Inforville accueille chaque année plus de 25.000 visiteurs en quête d'informations sur la ville (commerces et services, entreprises, musées, loisirs, hébergement...) mais aussi sur le tourisme en Belgique et à l'étranger.

Quelque trois employés, six bénévoles et trois étudiantes répondent à leurs questions 6j/7, tout au long de l'année, et 7j/7 en juillet-août (à l'exception des jours fériés).

Les visiteurs ont aussi accès à une borne Internet, une boutique de souvenirs (articles marqués aux

couleurs de la Ville ou de l'UCL), une salle audio-visuelle dotée d'une maquette de la ville, une salle d'expositions...

Deux en un

A l'occasion du 5^e anniversaire de l'Office du Tourisme - Inforville, le 8 mars, le directeur de l'Inesu-Promo Philippe Barras et l'échevin du Tourisme Benoît Jacob ont rappelé comment la Ville et l'UCL avaient décidé de regrouper leurs offices du tourisme respectifs, en 2008, pour plus d'efficacité. Ils ont détaillé les différents outils mis en place (site internet et « newsletter » mensuelle, visites guidées...), les publications auxquelles l'Office a

collaboré ou qu'il a initiées (Guide du Routard, Art dans la ville, Itinéraires de promenades...) et les manifestations qu'il coordonne : les Journées du Patrimoine, le Week-end du bois, le Wallonie week-end bienvenue...

Les animateurs de l'Office Laetitia Losfeld (pour la Ville) et Philippe Piette (pour l'UCL) ont expliqué leur souhait de mettre en place un parcours « QR codes », dès 2014, pour permettre aux visiteurs individuels de découvrir Louvain-la-Neuve de manière interactive, complète et ludique.

Une série de plaquettes seront disposées dans la cité universitaire, dont le visiteur pourra scanner les QR codes (« Quick Response » en anglais) – à l'aide de son téléphone mobile ou de sa tablette – afin d'obtenir de plus amples renseignements (images, vidéos, fichiers audio, texte, pages Internet...) sur le lieu qu'il découvre. A la fin de son parcours, l'histoire, l'architecture, l'urbanisme, la topographie, les bâtiments... ne devraient plus avoir de secrets pour lui.

L'Office du Tourisme – Inforville prévoit de mettre quelques tablettes en location, pour permettre aux visiteurs non équipés de suivre les visites. ■

Complétez votre cahier de compétences

Le Cahier Individuel de Compétences (CIC, une initiative du Conseil régional de la formation), sorte de portefeuille électronique de vos acquis, vous permet de regrouper et de conserver, sur un même support, diverses informations sur votre formation et vos expériences (extra)professionnelles. Il est la mémoire de votre parcours et peut vous servir tout au long de votre vie. Pratique : le CIC vous permet de générer instantanément

un curriculum vitae. Il peut être utilisé en différentes occasions : demande de formation, entretien d'évaluation, entretien de recrutement, promotion, évolution de carrière...

Inscrivez-vous gratuitement sur www.crf.wallonie.be



081/32 71 06
info@crf.wallonie.be

VENDRE OU LOUER ?

010 41 50 50 – info@brabimo.be



Votre conseiller en immobilier
Rue du Moulin, 7 à Ottignies

Création et entretien de parcs et jardins
Aménagements extérieurs
Architecture de jardins
Piscines



Carrefour
express



Carrefour express Ottignies
Espace du cœur de Ville, 8A - 1340 Ottignies

NOS OFFRES SERVICE



Timbres



Récupel



Ticket Resto



Cuisson sur place



iTunes



Cartes
téléphoniques

NOS SOLUTIONS REPAS



**HORAIRE
D'OUVERTURE**
EN SEMAINE
de 7h à 20h
**SAMEDI, DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS**
de 8h à 19h



retrouvez-nous sur Facebook
<https://www.facebook.com/CarrefourExpressOttignies>

MONDO
 **BI** 

Les saveurs ont du sens !

www.mondobio.be



**VOTRE
ÉPICERIE BIO
DE PROXIMITÉ**



Les 26 et 27 avril 2013,
**MONDO BIO FÊTE SON
3^e ANNIVERSAIRE !**
A cette occasion, venez profiter de
10% de réduction sur tous
les articles en magasin.

Dégustations, animations et bonne humeur sont également au programme,
découvrez-les très prochainement sur notre site www.mondobio.be

Mondo Bio sprl

Avenue Provinciale 76 - 1341 Ottignies (à 500m du Douaire d'Ottignies) - Tél. 010 / 61 83 04
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

FRITERIE DE L'HOCAILLE



Faites comme Cyril et proposez-nous
votre recette d'hamburger !

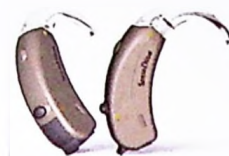
**PARKING DE LA PISCINE
DE LOUVAIN-LA-NEUVE**



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition.

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste – sur rendez-vous – Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu



Entreprise de peinture et décoration

Eric MASS'ART

Revêtements sols et murs
Intérieur – extérieur
Vente et pose de stores
Travail soigné réalisé par le patron
Produits de première qualité



Devis gratuit

Chaussée de Bruxelles 128D – 1300 Wavre
www.decoration-massart.be - eric.massart@skynet.be
GSM 0477/45.27.07 – ☎ 010/24.61.61.

Amincissement

Promo **Printemps***

Abonnement **10 séances + 2 offertes**

~~450 €~~ **380 €**



Aussi efficace que naturelle,
la technique **LPG Lipomassage** (endermologie)

- Resculpte la silhouette
- Lisse les capitons
- Raffermit les contours
- Déstocke les surcharges graisseuses

... et cela dès 6 séances minceur.



B.esthetics

Clos de Lassus 1, 1340 Ottignies – tél. : 010 41 26 88

www.besthetics.be

*du 25 mars au 30 avril 2013

Pour une POLITIQUE DU LOGEMENT dynamique

Lors de la séance du mois de janvier, le Conseil communal a remis un avis sur la révision du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) proposée par le Gouvernement wallon. Un des points souligné positivement par l'ensemble des conseillers était l'objectif du SDER de créer des logements et d'en maîtriser le prix.

Il s'agit en effet d'un immense défi à relever. Au-delà de la croissance de la population, le nombre de ménages ne cesse d'augmenter en raison de la diminution de leur taille moyenne (de 2,95 personnes par ménage en 1970, on est passé à 2,30 en 2008). Dans les années à venir, nous aurons donc un besoin croissant de logements. Le SDER a fixé le nombre à 350.000 d'ici 2040.

Parallèlement, le prix des logements ne cesse d'augmenter en Brabant wallon et dans notre commune. À Ottignies-Louvain-la-Neuve, sur les 10 dernières années, le prix des appartements a ainsi augmenté de 150%. Le prix des maisons a augmenté de 112 % (50% pour les villas) et celui des terrains de 148 % ! Le secteur immobilier privé atteint des niveaux tels que nos jeunes ménages n'arrivent plus à acquérir un logement dans leur propre commune. Il y a donc un besoin public non rencontré par le secteur privé, et la Ville doit dès lors y répondre avec tous les outils dont elle dispose.

Ces douze dernières années, la politique communale du logement a été assez peu ambitieuse. Notre ville a connu un développement immobilier très important mais peu de logements sociaux ou moyens, acquisitifs ou non, ont été créés par l'action de la Ville.

Dans l'avis rendu au ministre, la majorité a quelque peu exposé sa politique du logement pour les six prochaines années : création de Community Land Trust et création d'une Régie Foncière Autonome (NDLR : par ailleurs existant auparavant mais supprimée par cette même majorité en 2001).

Le groupe OLLN 2.0 soutient ces deux propositions mais souhaite aller beaucoup plus loin dans la politique communale du logement. Notre ville compte aujourd'hui plus de 11% de logements sociaux. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne du Brabant wallon et cela grâce à différentes sociétés de logement social. Nous ne souhaitons pas descendre en dessous de ce niveau car il s'agit d'un devoir de solidarité mais notre vocation à accueillir toutes les difficultés sociales du centre du Brabant wallon. Cela ne correspond pas à la mixité sociale que nous défendons. C'est pourquoi nous pensons que les nouveaux projets devront offrir une vraie mixité en intégrant tout type de logements.

Plusieurs grands projets immobiliers sortiront de terre dans les prochaines années : Courbevoie, Parc Athéna, développement de la dalle à LLN... Dans ces projets, nous pensons que la Ville doit imposer aux promoteurs un quota de logement à prix modéré dans les charges d'urbanisme, à réserver à nos habitants.

Nous souhaitons aussi encourager la vente aux locataires occupants. La propriété de son logement est un pas important dans l'émancipation d'un individu.

200 ménages sont actuellement en attente d'un logement social ou moyen. Nous proposons donc de créer encore 150 nouveaux logements publics locatifs sur la législature via les Sociétés de Logements de Service Public (SLSP).

Le développement du Parc Athéna à LLN est une formidable opportunité. Nous souhaitons y créer un quartier 100 % durable de 500 nouveaux logements et/ou terrains à bâtir à coûts modérés via une collaboration active avec la Régie foncière provinciale et tout autre opérateur potentiel pouvant apporter un appui efficace.

Enfin, nous proposons également d'offrir une aide fiscale à l'acquisition de leur logement pour les jeunes ménages et les locataires de logement social ou moyen. Nous souhaitons mettre en place ce mécanisme d'aide par le remboursement des centimes additionnels communaux au précompte immobilier.

Après avoir annoncé durant toute la campagne électorale que le logement était le principal défi de cette législature, nous espérons que la majorité fera preuve de plus d'ambition et de dynamisme dans ce domaine. Dans les prochains mois, nous déposerons ces différentes propositions au Conseil communal, en espérant être suivis... ■

Le groupe OLLN 2.0
www.olln20.be



LE CENTRE CULTUREL pour les nuls...

Pour parodier une série de bouquins qui tentent d'expliquer des choses qui paraissent mystérieuses à des lecteurs qui se sentent éloignés d'un domaine donné, je me suis dit qu'en effet le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CCOLLN) présentait pas mal de facettes cachées, comme je le remarque souvent en en parlant autour de moi. Et comme l'idée de cette série d'ouvrages supposait que les soi-disant «Nuls» étaient avides d'en apprendre plus, pourquoi pas ce titre...

Pour beaucoup, ce qui vient à l'esprit, c'est un bâtiment de béton qui est venu s'accoler à l'hôtel de ville il y a 35 ans... ou c'est une saison théâtrale, une offre d'abonnement de spectacles comme il y a en a d'autres dans la ville, le Jean Vilar, la Ferme du Biéreau, l'Aula Magna.

Ce n'est pas faux. Mais c'est plus que cela! Le CCOLLN est né de la fusion en 2000 entre le CCAO (Centre culturel et Artistique d'Ottignies), créé avec le théâtre en 1976, et le Foyer culturel créé en 1971. Il poursuit depuis lors les missions d'un centre culturel agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Bien sûr, il met sur pied une saison théâtrale. C'est sans doute son aspect le plus connu. Mais pas n'importe quelle saison. Il le fait en concertation avec les autres acteurs de la Ville. Chaque année, des spectacles du Jean Vilar et de la Ferme du Biéreau se retrouvent dans la saison du CCOLLN et vice-versa. Sa saison est aussi une collaboration avec d'autres acteurs de la vie associative de la ville et de la région. D'où un certain nombre

de spectacles qui vont plus loin dans la réflexion sur les réalités du monde. En 2011, «Y a-t-il des tigres au Congo» traitait du SIDA en collaboration avec le centre de planning familial. En 2012, «Odyssée» collaborait avec le CRIBW sur le thème de l'immigration. Ce ne sont que des exemples... Dans le même ordre d'idées, le festival «Nuit Africaine» fait la part belle au Village Africain où se réunissent les différentes ONG et associations de développement Nord-Sud.

- Ensuite, le CCOLLN c'est aussi la rencontre des différentes associations de la ville dans les commissions du Conseil culturel (qui a repris les missions du Foyer culturel). Il y a les commissions du Livre, de la Musique, des Arts Plastiques, de l'Éducation Permanente. Les associations ont l'occasion de s'y rencontrer et d'échanger, mais aussi de mettre sur pied ensemble des événements comme les Nuits d'Encre (semaine littéraire au mois de mars), le Salon d'Hiver (exposition commune des peintres et sculpteurs de la ville en décembre), le colloque des Solidarités sur «le Don». De manière encore plus large, la Boussole que vous recevez tous les 2 mois dans votre boîte, le site web et plus récemment l'application pour smartphones vous informent de toutes les activités mises sur pied par les associations de la ville dans son «Agenda culturel».

- Une des missions du Centre culturel, c'est aussi d'encourager toutes les expressions. Ces dernières années, l'accent a été

mis sur des activités où le citoyen n'est pas spectateur mais acteur. Vous vous rappelez de la Transhumance de septembre et de tous les ateliers qui la préparent. Il y a eu le théâtre de rue («Un rendez-vous»), la musique («Le Tchinniss Orchestra»), les ateliers de la fête de la musique. Il y a le RESO, le réseau d'échanges de savoir : plus d'une centaine de membres de ce réseau donnent et reçoivent des compétences en dehors de toute contribution financière. On apporte dans un atelier ses connaissances culinaires et on va assister en échange à un atelier de réparation de vélos. Un petit laboratoire de société, où on apprend à passer plus de temps dans des activités non-productrices, créatrices d'autres valeurs que la consommation...

Voilà ce que l'équipe administrative, technique et d'animation met sur pied pour vous tous les jours, sur base d'un mandat de confiance et de large soutien de la Ville qui assume ainsi activement son rôle de Pôle culturel du Brabant Wallon, en vertu de la richesse de sa vie associative. ■

Jacques Duponcheel,
président du CA
du Centre culturel
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.



ÉCOLE TRAVERSIÈRE
Louvain-la-Neuve

Préparation aux épreuves du Jury central
Préparation à l'examen d'entrée à l'Université
Soutien scolaire

www.traversiere.be
010/246.369
Place de l'Université 25
1348 Louvain-la-Neuve

Redline
communication

votre partenaire en communication,
près de chez
VOUS!



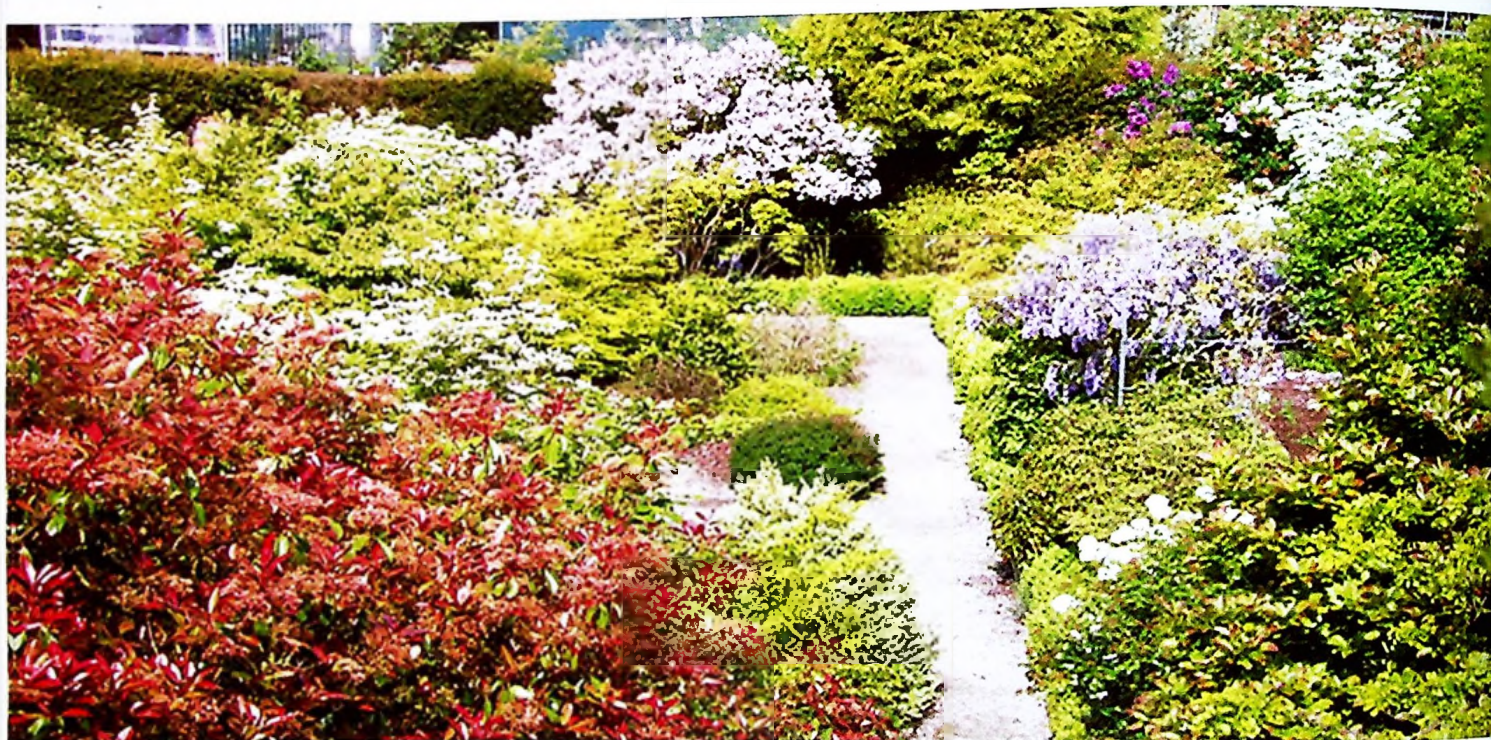
« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux
T : + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

Pépinière
Le Try



Producteur passionné vous conseille



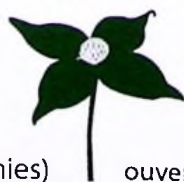
Production d'arbres, arbustes, vivaces et annuelles.

- 24 mars Journée de l'artisan Visite guidée gratuite, explications des différentes étapes de production du semis à la plante adulte.
- 14 avril Hortidécouverte Pépiniériste : un métier mal connu, explications et visites des phases cachées de la pépinière.
- 25 & 26 mai Journées spéciales Cornus à fleurs Une plante merveilleuse et surprenante, visites et explications des différentes variétés.

Un verre de l'amitié ainsi qu'un cadeau vous seront offerts ces jours là.



Rue du Puits 37 B-1341 Céroux (Ottignies)



ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

www.letry.be